

Canal

le journal de Pantin

Démocratie locale
**Retour sur le
conseil municipal
d'installation**

page 12

Bâtiments publics
**Piscine,
conservatoire
et hôtel de ville
en travaux**

page 26

Dossier

Un été déconfiné

page 4

LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE

LA BRIGADE VERTE
VERBALISE

135 €



Lire article
page 9

SOMMAIRE

4 > Dossier

Un été déconfiné

11 > En quelques mots

Travaux estivaux, stationnement des véhicules électriques, horaires des centres municipaux de santé...

12 > Démocratie locale

Retour sur le conseil municipal d'installation

15 > Éducation

Le retour de la semaine de quatre jours

Loisirs

Les centres de loisirs et antennes jeunesse en mode vacances

16 > Mobilités douces

Des aménagements pour faciliter la pratique du vélo

18 > Développement durable

Vos canettes se transforment en bons d'achats

20 > Tranquillité publique

Interview de la nouvelle commissaire de Pantin

22 > Quartier du Port

Stop aux nuisances !

23 > Espace public

Bientôt une seconde vie pour l'impératrice

24 > Espaces verts

Label écojardin puissance 29
Un nouveau square dans le quartier de l'Église

26 > Bâtiments publics

Piscine, hôtel de ville et conservatoire en travaux

28 > Cinéma

Côté court innove

29 > Littérature

Rencontre avec Josselin Guillois



CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. T 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 73 28. E-mail: canal@ville-pantin.fr.
Directeur de la publication: Bertrand Kern.
Rédactrice en chef: Orlane Renou.
Rédactrice en chef adjointe: Patricia de Aquino. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Maquettistes: Bruno Chevreau, Priska Vigo. Rédacteurs: Alain Dalouche, Tiphaine Cariou, Christophe Duthell, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel, Hana Levy. Photographes: Sabrina Budon, Constance Decorde, Bénédicte Topuz, Fatima Jellaoui, Toufik Oulmi, Laetitia d'Aboville. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 41 17.
Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

30 > Rugby

Cameron Woki, un Pantinois dans la mêlée

34 > Commerce

Les marchés retournent à la vie Terrasses d'été

Du fait des mesures sanitaires encore en vigueur, la plupart des structures de proximité proposeront peu de rendez-vous en juillet et août. Par conséquent, ce numéro ne comportera pas d'agenda. La programmation de l'été est donc à découvrir au fil des pages de notre dossier.

Dans le grand bain de l'été

Normes sanitaires encore en vigueur, crise économique qui se profile, jeunes en mal d'activités de groupe... C'est un fait: l'été 2020 ne sera pas tout à fait comme les autres. Malgré tout, la vie doit reprendre ses droits. La ville et ses partenaires ont donc concocté **une programmation riche en événements festifs et animations de loisirs**. De la place de la Pointe au parc des Courtilières, en passant par la cité Fertile ou le passage Honoré, c'est toute une nouvelle géographie estivale qui s'esquisse. Embarquement immédiat !

Dossier réalisé par Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel et Hana Levy

Après des mois de crise sanitaire et sociale éprouvants, la ville et ses partenaires culturels, sportifs et associatifs partagent le même objectif: rendre l'été 2020 le plus agréable possible en proposant de nombreux événements festifs et animations de proximité, tout en respectant les normes sanitaires de rigueur. Ce leitmotiv naît d'un constat: la crise sanitaire a laissé des traces. Certains habitants ont vu leurs revenus drastiquement réduits et remettent leurs projets de vacances à plus tard. D'autres, plus jeunes, ont perdu les repères de l'école. Une déscolarisation qui a pu avoir des effets désastreux. Le défi est donc à la fois simple et ambitieux: faire en sorte que la vie reprenne ses droits.

Top départ à la pointe

Pour ce faire, un petit détour par la place de la Pointe s'imposera. Dès le

samedi 18 juillet, le lancement de la treizième édition de L'Été du canal et l'ouverture du parc nautique urbain marqueront le début des festivités. Pédalos, kayaks et paddles y seront mis gratuitement à disposition et sans réservation. Devant les Magasins généraux, les animations se succéderont ensuite: amarrage de péniches culturelles, passage de scènes de concert flottantes, départ de balades guidées... Mais, pour que cet été 2020 soit encore plus léger, actif et rassembleur qu'à l'accoutumée, l'offre culturelle, sportive et de loisirs sera surtout renforcée au cœur des quartiers où les structures de proximité investiront l'espace public.

Un choix large et diversifié

Du 15 juillet au 1^{er} août, c'est le parc Stalingrad qui, le premier, s'éveillera avec des activités proposées par la ludothèque, des initiations sportives (badminton, dubble dutch...) et culturelles (concert, batucada...). Les

parents pourront également buller sur les transats du coin détente en regardant leurs enfants s'amuser sur des structures gonflables. Chaque samedi, un DJ ambiancera le secteur et une séance de cinéma en plein air est prévue durant la quinzaine. Du 28 au 31 juillet et du 25 au 28 août, les habitants des Quatre-Chemins découvriront, passage Honoré, un parcours aventure, un babyfoot géant ou encore un carrousel. Le square Éphémère accueillera quant à lui, dès la mi-juillet, des animations dédiées aux 11-18 ans et, le 16 juillet, une caravane littéraire. Ce rendez-vous, baptisé le ParcoTruc(k) par le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis qui l'organise, permettra aux jeunes d'emprunter des livres, de recevoir des cahiers de vacances et de participer à des ateliers artistiques autour de la création de bandes-dessinées.

Aux Courtilières, le plus vaste parc de la ville sera, lui aussi, le théâtre

d'animations de proximité du 3 au 14 août. Jeux géants, coin lecture, buvette associative, concert, cinéma à la belle étoile... la programmation s'enrichit de jour en jour.

Des vacances dynamiques

« Les deux semaines d'animations en plein air dans les parcs complètent les activités proposées dans les maisons de quartier », insistent les équipes de ces structures dans lesquelles des ateliers animés par l'association Les Petits Débrouillards, des séances de découverte musicale en lien avec le conservatoire ou encore des sorties familiales sont prévus. L'esplanade de la maison de quartier du Haut-Pantin accueillera même tous les mardis, du 7 juillet au 18 août, de nombreuses animations (ateliers créatifs, jeux de société, d'eau et de sable...). Côté sport, trois gymnases (Hasenfratz, Maurice-Baquet et Léo-Lagrange) resteront exceptionnellement ouverts en juillet et en août. Les clubs disposeront

Cette année, la base nautique de la place de la Pointe accueille les visiteurs du 18 juillet au 16 août.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

> **11 juillet** : La Green Factory du CND investit les pelouses de La Villette. L'occasion pour six chorégraphes résidents de présenter leurs prochaines créations (lire p.7).

> **15 juillet** : le parc Stalingrad s'anime et déroule une programmation destinée à toute la famille. Jusqu'au 1^{er} août.

> **16 juillet** : Le ParcoTruc(k) du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) fait escale au square Éphémère (41, rue Denis-Papin) avec, dans sa remorque, une kyrielle d'activités littéraires.

> **18 juillet** : La base nautique de la place de la Pointe prend ses quartiers d'été jusqu'au 16 août. En invité d'honneur, l'*Urban boat* qui permettra aux plus jeunes de tester leurs talents radiophoniques (lire page 6).

> **25 juillet** : Le *Barboteur* s'amarrera au pied des Magasins généraux. Au menu des réjouissances: ateliers en tous genres et *blind tests* géants (lire page 8).

> **3 août** : Le parc des Courtilières se transforme en village de vacances avec, à la clé, de nombreuses animations gratuites. Jusqu'au 14 août.

> **24 août** : Le passage Honoré (Quatre-Chemins) accueille des animations pour toute la famille. Jusqu'au 30 août.

> **29 août** : Tous à l'eau avec la troisième édition de Nage ton canal qui verra s'affronter, dans les eaux de l'Ourcq, nageurs chevronnés comme néophytes. Cette journée sur les berges se poursuivra avec un banquet républicain, un bal populaire et un feu d'artifice.

de nombreux créneaux horaires et promettent d'accueillir les non-adhérents. Au stade Marcel-Cerdan, l'Olympique de Pantin prévoit d'initier les jeunes aux joies du football quand une autre association, Sports folies, s'emparera de la pelouse du 18 au 26 juillet pour faire découvrir aux adolescents les sports collectifs de ballon. Qui a dit que l'été 2020 serait morose ?

● **Tout le programme de l'été sur :** sortir.pantin.fr



L'été se la coule douce

Du 18 juillet au 20 septembre, L'Été du Canal propose, dans un format adapté aux normes sanitaires en vigueur, de nombreuses animations sur l'eau, sur les berges et dans les parcs.

Les scènes flottantes itinérantes seront certainement l'innovation la plus attendue de la 13^e édition de cet événement piloté par le Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis. À cinq reprises, en juillet et août, des musiciens et des chanteurs se produiront sur le pont d'une embarcation qui naviguera à douce allure sur le canal de l'Ourcq. Depuis les quais, le public assistera à ce spectacle flottant qui, bien

Dans le cadre de l'Été du canal, Le Barboteur fera deux escales place de la Pointe, l'une en juillet, l'autre en août.



entendu, marquera de nombreuses haltes. « Nous avons trouvé cette alternative pour remplacer les croisières musicales où les spectateurs étaient à bord, aux côtés des artistes », explique-t-on au Comité départemental du tourisme.

Pour choisir les groupes invités, les organisateurs ont notamment sollicité des acteurs pantinois, ou qui le seront bientôt, à l'image des programmeurs de Banlieues Bleues, de l'Académie Jaroussky (qui va s'installer à la Halle Pouchard) et de l'ensemble vocal Sequenza 9.3. « Après l'état de choc imposé par la crise sanitaire, nous avons ressenti l'urgence d'aller à la rencontre des publics, témoigne Catherine Simonpietri, sa directrice artistique. La solution de la scène flottante est une idée formidable qui respecte les préconisations sanitaires. Samedi 29 août, huit chanteurs de notre ensemble vocal reprendront des standards festifs de Broadway à bord d'un bateau. »

Croisières pas chères

D'autres ajustements sont au rendez-vous de cette édition « déconfinée ». Exit les navettes fluviales à 1 € qui ne permettaient pas de respecter la distanciation sociale. Place à des croisières dont le départ sera donné devant les cinémas MK2 des quais de Seine et de Loire à Paris. Ces visites guidées de deux heures permettront aux passagers, installés à un mètre de distance, de découvrir l'histoire du canal, des anecdotes liées aux lieux de tournage et les œuvres de *street art* qui ornent les berges. « D'habitude, le tarif des croisières s'élève à 12 euros. Cette année, en raison de la suppression des navettes, nous le réduisons à 6 euros », annonce le Comité départemental du tourisme.

Flâner à proximité

Les animations parviennent aussi à Pantin avec l'amarrage de deux péniches culturelles place de la Pointe. Le samedi 18 et le dimanche 19 juillet, l'Urban Boat fait escale pour proposer un atelier radiophonique aux enfants. Les jeunes reporters de l'émission Radio Thabor chasseront les sons le long du canal et mèneront des interviews. La deuxième péniche, identifiable grâce à sa couleur jaune, s'installera les week-ends du 25 juillet et du 15 août. Il s'agit du Barboteur. Bien connu des habitants, il déroulera une programmation familiale (ateliers de sérigraphie, maquillage, sieste musicale...) de 14.00 à minuit.

La programmation de l'Été du canal se poursuit avec des promenades à vélo et à pied. Un artiste spécialiste du *street art* vous conduira ainsi sur la piste des œuvres remarquables le long du canal et la ville organisera une balade sur le thème de la reconversion architecturale de ce coin de Pantin. Les curieux pourront également visiter la centrale à béton, située après l'usine Elis, ou se rendre jusqu'au parc de la Bergère, à Bobigny, où l'association pantinoise La Requincaillerie proposera des ateliers gratuits le week-end sur le thème du réemploi et du bricolage.

● Du samedi 18 juillet au dimanche 20 septembre
Programme complet : tourisme93.com

La culture renaît sur le bitume

Malgré l'arrêt total des spectacles et l'incertitude planant sur la reprise, institutions et lieux de culture pantinois se mobilisent pour proposer un été exigeant et haut en culture. Suivez le guide !

Le Ciné 104 reprend des couleurs

Pour la première fois de son histoire, le Ciné 104 ne ferme presque pas cet été (lire page 26) et de strictes consignes sanitaires y ont été mises en place : un mètre de distance entre chaque spectateur dans la file d'attente, des surfaces de contact régulièrement nettoyées, des horaires espacés pour éviter les « embouteillages » et un fauteuil vide entre chaque spectateur (sauf pour les couples, les familles ou les groupes d'amis évidemment).

« Après cette terrible crise sanitaire, nous avons envie de proposer des films familiaux, populaires et joyeux », explique Anne Huet, sa directrice. Place aux films jeunesse donc ! « C'est dans l'ADN de notre cinéma, poursuit-elle. Nous programmerons ainsi le très attendu Bob l'éponge, mais aussi des comédies comme La Bonne Épouse de Martin Provost et un cycle Michel Piccoli. »

Avec la ville et Côté court, le Ciné 104 co-organisera également plusieurs séances de cinéma en plein air dans certains parcs.

● Tous les jours sauf les lundi et jeudi.

Tarif plein : 6 €, tarif réduit : 4 €.

Ciné 104, 104, av. Jean-Lolive

Tout le programme sur : cine104.fr



Le cinéma en plein air de La Villette aura lieu du 23 juillet au 22 août. Au programme : un mois de films gratuits projetés sur la grande pelouse.

À livre ouvert

Cet été, on pourra continuer à emprunter des livres dans les trois bibliothèques de la ville. Gérées par Est Ensemble, elles resteront ouvertes avec des horaires presque identiques à la normale. Crise sanitaire oblige, elles proposeront un service de commande d'ouvrages en ligne, lesquels seront à retirer via un système de *drive*.

Deux ateliers seront également organisés : PopUp and Co!, une initiation aux livres animés (du 8 au 11 juillet), et Pantin à l'encre invisible qui, du 11 au 18 juillet, permettra de prendre part à la création d'une œuvre collective en dessinant son quartier.

● Toutes les infos sur : <https://pantin.bibliotheques-est-ensemble.fr/>

Et aussi...

BAN Vol. 2, les yeux du canal

L'exposition BAN Vol. 2 a rouvert ses portes samedi 13 juin aux Magasins généraux. Avec une jauge limitée de 40 personnes, c'est l'occasion unique de découvrir, en toute intimité, les photos d'une dizaine de jeunes artistes qui dialoguent avec les textes de membres du Red Star Lab, le laboratoire artistique du mythique club de foot de Saint-Ouen.

● Les Magasins généraux - 1, rue de l'Ancien-Canal. Tous les week-ends de 14.00 à 20.00. Accès libre. Renseignements : magasinsgeneraux.com

La pelouse des possibles

Après avoir dansé sur les toits de la ville, six chorégraphes en résidence au CND investissent, le 11 juillet, les pelouses de La Villette. Au hasard de sa déambulation, le public pourra ainsi assister à ce qu'il n'a jamais la chance de voir : l'élaboration d'une chorégraphie. Bintou Dembélé et Fanny de Chaillé, dévoileront ainsi une étape de la création de leurs spectacles programmés prochainement au CND. D'autres, comme Lasseindra et Malika Djardi, répéteront avec des compères : huit vogueurs pour la première et le skateur JB Gillet pour la seconde.

Cette opération est programmée dans le cadre de Plaine d'artistes dont la vocation est de faire plonger le public au cœur du processus créatif d'une cinquantaine de plasticiens, musiciens, comédiens, danseurs et circassiens. « C'est vraiment unique de pouvoir assister aux répétitions de Bartabas, de Mourad Merzouki, d'Angelin Preljocaj ou des 24 circassiens de la compagnie XY. Pour nous, il s'agit de faire entrer le public dans l'intimité des artistes et de transformer le parc en champ d'expérimentation », détaille Didier Fusillier, le président de La Villette.

● La Green Factory du CND

Samedi 11 juillet, de 16.00 à 20.00. Plaine d'artistes, du 2 juillet au 2 août.

Jeudi et vendredi de 14.00 à 18.00; samedi et dimanche de 16.00 à 20.00.

La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris XIX^e

Entrée libre. Tout le programme sur : lavillette.com

Vous prendrez bien un grand bol de fêtes ?



Terrasses, friches, péniches: cet été, la vie festive renaît malgré de strictes normes sanitaires et une programmation parfois revue à la baisse.

Un été jaune citron

Le Barboteur. Cette année, malgré une programmation allégée et une terrasse debout, la célèbre péniche jaune propose, tous les samedis au niveau de la rue Raymond-Queneau, des DJ sets et concerts autour des musiques du monde, « plus ambiance lounge qu'événements festifs pour éviter les attroupements », précise Ian Oxley, l'un de ses capitaines.

Les 25 et 26 juillet puis les 15 et 16 août, l'esquif s'amarrera au pied des Magasins généraux et devrait réserver son lot de surprises: fripe mobile, ateliers de sérigraphie, stands de brico-récup' et blind tests géants.

● **Le Barboteur:** accès par le 8, rue Raymond-Queneau. Tous les samedis de 16.00 à minuit. Les 25 et 26 juillet et les 15 et 16 août, place de la Pointe.

Une place au soleil

> **Place Jean-Baptiste Belley.** « Nous avons dû aménager la terrasse avec une table sur trois. Pourtant les clients sont heureux de nous retrouver, ça fait chaud au cœur ! », s'étonne encore Marie-Yannick Grout, à la tête du Bistro Les Grands Moulins. Mêmes plats vedettes – confit de canard-pommes sarladaises ou tartare de saumon –, même cadre exceptionnel.

Du côté de la pizzeria Marcello, on a opté pour « une carte réduite mais qui change tous les jours. Cela nous oblige à être plus créatifs », explique Maxence Barca, le patron.

● **Bistro Les Grands Moulins:** 15, rue du Général-Compans. Du lundi au vendredi de 8.00 à 23.00, le week-end de 10.00 à 23.00.

● **Marcello:** 8, rue du Général-Compans. Du lundi au vendredi de 12.00 à 14.30, le week-end de 18.30 à 23.00.

> **Place de la Pointe.** Dock B, installé au rez-de-chaussée des Magasins généraux, fait, depuis deux ans maintenant, les belles heures festives du quartier. Ce bar culturel du troisième type se concentre cet été sur sa terrasse avec un service au comptoir et de la vente à emporter.

● **Dock B:** 1, place de la Pointe.

Tous les jours, en semaine de 16.00 à 22.00 et le week-end de 12.00 à 22.00.

Ambiance familiale au Jardin 21.



Les friches, c'est chic !

> **La plus verte.** Avec une programmation musicale éclectique, mais sans concert ni DJ, le **Jardin 21** propose des plats maison – assiettes méditerranéennes de 4 à 12 euros – concoctés avec les produits frais du potager, l'âme du lieu.

● **12, rue Ella-Fitzgerald.** Du mercredi au dimanche, de midi à minuit; le week-end, de midi à 2.00.

> **La plus solidaire.** La **Cité fertile**, et son hectare d'espaces végétalisés à ciel ouvert, a annulé 90% de sa programmation. À la place, en plus de son restaurant ouvert tout l'été, se tiendra chaque week-end « un marché géant de l'économie sociale et solidaire d'une quarantaine de stands prônant une consommation alternative », promet Stéphane Vatinel, le maître des lieux.

● **14, avenue Édouard-Vaillant.** Du lundi au mercredi, de 12.00 à 18.00; du jeudi au samedi, de 12.00 à 1.00 et le dimanche, de 12.00 à 22.00.

> **La plus plage.** Tout en sable, palmiers et transats, **La Guinguette des Grandes-Serres** offre un petit air balnéaire. Aux manettes de la cuisine, l'équipe du restaurant Les Pantins concocte, comme chaque année, des recettes familiales.

● **La Guinguette des Grandes-Serres.** 20, rue Delizy. Du mercredi au dimanche, de 16.00 à 23.00.

S'évader... à proximité !

Le micro-tourisme ? Assurément la tendance de l'été 2020 ! Zoom sur trois parutions qui permettent de le pratiquer comme il se doit et hors des sentiers battus.



Échappées belles spéciales été 2020

Le Guide

Le Guide des Grands Parisiens

Le pitch

Enlarge your Paris et les Magasins généraux offrent en téléchargement l'édition spéciale été 2020 de ce guide paru en 2018. Au fil de huit grands secteurs – la Fabrique (dont font notamment partie Montreuil et Pantin), la Petite Riviera, le Rooftop, l'HyperMuseum, l'Océan Vert, le Square XXL, la Street Galerie, le Delta – l'ouvrage propose des idées de balades naturelles (forêt de Montmorency, vallée de Chevreuse...) ou urbaines (Paris 13), des visites de lieux artistiques *underground* (Le 6B, Le Kilowatt) et des pépites patrimoniales (château de Monte Cristo).

Pour qui ?

Pour les aventuriers qui osent les escapades hors des sentiers battus.

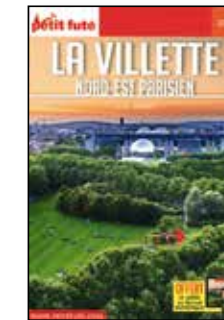
Notre balade coup de cœur

Un itinéraire cyclable d'une trentaine de kilomètres, le long du canal de l'Ourcq, rebaptisé les « Champs-Élysées du Grand Paris ». De la place Stalingrad jusqu'à Claye-Souilly, parcourez la Scandibérique, la plus longue véloroute de France.

On aime

L'originalité des sorties proposées et le design soigné...

● **Téléchargement gratuit sur:** https://magasins-generaux.cdn.primic.io/magasins-generaux/3efa89f2-b56f-4583-b9e6-35821fa0a994_GGP+Edition+speciale+2020.pdf



En goguette à La Villette

Le Guide

Le Petit Futé/La Villette et le Nord-Est parisien

Le pitch

Ses 55 hectares font de La Villette le plus grand parc de Paris. Ses 10 millions de visiteurs annuels, sa myriade de propositions culturelles, ses équipements – Zénith, Philharmonie, Cité des sciences, Géode, etc. – façonnent le visage de ce merveilleux jardin. Le Petit Futé lui consacre aujourd'hui un guide, élargi au Nord-Est parisien. On y parcourt l'histoire du lieu, depuis les marchés aux bestiaux jusqu'à son visage actuel. On y visite ses jardins, on y découvre les portraits de personnages hauts en couleur et l'on s'aventure dans les alentours, par-delà le périple, jusqu'à Pantin.

Pour qui ?

Les familles, les mélomanes, les aficionados de danse ou de sciences, les sportifs (à qui un chapitre est entièrement consacré), les pique-niqueurs, les cinéphiles, les amoureux de nature...

Notre balade coup de cœur

La Villette offre un magnifique parcours architectural du XX^e siècle où se côtoient des œuvres signées d'immenses noms, à l'image de Jean Nouvel ou de Christian de Portzamparc.

On aime

Sa sélection copieuse des meilleures adresses pour boire un verre ou se restaurer.

● **Le Petit Futé/La Villette et le Nord-Est parisien,** 144 pages, 4,70 euros en version papier dans toutes les librairies et 3,99 euros en version numérique sur <https://boutique.petitfute.com/la-villette-et-le-nord-est-parisien-2020.html>



Au fil de l'eau

Le Guide

Les Canaux grand-parisiens

Le pitch

Joliment mis en page, ce guide, édité par Enlarge your Paris et les Magasins généraux, propose des balades insolites et artistiques le long des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis. Découpée en quatre chapitres – Découvrir, Respirer, Vivre, Manger –, cette parution suggère des haltes au fil de l'eau, plus ou moins loin des rives: Fort d'Auberwilliers, MC93, Musée de l'air et de l'espace, parc de La Courneuve, Centre national de la danse. Une sélection éclectique!

Pour qui ?

Pour tous les marins d'eau douce.

Notre balade coup de cœur

Sur cinq kilomètres, entre la porte de La Villette et le Stade de France, une quarantaine de fresques ornent les berges du canal Saint-Denis. Sur cette Street Art Avenue, inaugurée en 2016, les grands noms du graffiti se bousculent: Seth, Marko 93, Telmo Miel, Zest, etc.

On aime

Entre les informations pratiques et les idées de sorties, se glissent de longues interviews de ceux qui forgent le visage des canaux: l'écurier Bartabas avec son cirque Zingaro, le romancier Rachid San-taki, la boxeuse Sarah Ourahmoune... En bonus, chacun livre ses trois adresses préférées.

● **Les petits guides du Grand Paris/Les Canaux grand-parisiens,** Magasins généraux/Enlarge your Paris, 120 p., 10 euros dans toutes les librairies.



Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs

Les températures élevées engendrent un certain nombre de risques pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, malades ou isolées). Pour en limiter les effets néfastes, la ville suit, depuis 2004, le dispositif national de l'alerte canicule. Elle propose également des zones de brumisation et ouvre les portes de lieux climatisés.



Chaque quartier de la ville est équipé d'un brumisateur.

Alerte canicule

Le dispositif canicule s'appuie sur une veille saisonnière, activée automatiquement entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, et sur la localisation des personnes âgées et/ou isolées susceptibles d'avoir besoin d'aide. Le plan détaille ensuite les systèmes d'information et les actions spécifiques à mettre en œuvre lorsque le mercure s'envole (niveau 2), puis lorsque l'état de canicule est décrété (niveau 3), c'est-à-dire quand la température moyenne est supérieure à 31 °C le jour et à 21 °C la nuit, pendant au moins trois jours d'affilée. Dans ce cas, il est par exemple prévu d'appeler régulièrement les personnes inscrites sur le registre canicule établi par la ville et de leur proposer de se mettre au frais (lire ci-contre). La « mobilisation maximale » de toutes les ressources disponibles sur la ville intervient en cas de déclenchement du niveau 4 par le ministère de la Santé.

● **L'inscription sur le registre canicule des Pantinois âgés et/ou fragilisés** peut s'effectuer en ligne sur pratique.pantin.fr/sante-et-prevention/prevention/plan-canicule ou par l'intermédiaire du formulaire papier, à découper page 27 de ce numéro et à retourner au pôle Prévention, santé et handicap de la mairie (84/88, av. du Général-Leclerc).

● **Numéro canicule de la ville de Pantin**
☎ 01 49 15 38 40
Canicule Info Service (appel gratuit)
☎ 0 800 06 66 66

Se rafraîchir, goutte que goutte

> Cet été, **cinq zones de brumisation** permettent aux enfants et aux passants de se requinquer dans la bonne humeur :

- > au **square Éphémère** (41, rue Denis-Papin, entre 8.00 et 19.00)
- > au **square Lapérouse** (42, av. Édouard-Vaillant, entre 8.00 et 21.00)
- > au **parc du 19-mars-1962** (quai de l'Ourcq, entre 8.00 et 21.00)
- > au **parc Stalingrad** (102, av. Jean-Lolive, entre 8.00 et 21.00)
- > au **parc des Courtillières** (au cœur du Serpentin, entre 7.30 et 21.00).

> En cas de déclenchement de l'alerte canicule, la ville invite pour la première fois les seniors, les jeunes et les travailleurs les plus exposés à venir se ressourcer dans **cinq lieux rafraîchis ou climatisés** durant leurs horaires d'ouverture :

- > le **centre administratif de la mairie** (quartier Mairie-Hoche) 84/88, av. du Général-Leclerc,
- > la **salle Jacques-Brel** (quartier des Quatre-Chemins) 42, av. Édouard-Vaillant,
- > la **maison de quartier des Courtillières**, 1, av. Aimé-Césaire,
- > le **gymnase Henri-Wallon** (quartier du Petit-Pantin) 30, av. Anatole-France,
- > le **Centre national de la fonction publique territoriale et la bibliothèque du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne** (quartier de l'Église), 145, av. Jean-Lolive.

EN QUELQUES MOTS

APPEL À CANDIDATURES

Devenez commissaire-enquêteur

La préfecture de la Seine-Saint-Denis s'apprête à nommer, pour l'année 2021, les commissaires-enquêteurs qui seront chargés de mener les enquêtes publiques dans le département, par exemple à l'occasion des grands projets d'aménagement ou de construction. Pour postuler, il convient d'habiter en Seine-Saint-Denis ou d'y travailler en tant que fonctionnaire ou agent du service public. Cette tâche, rémunérée, peut être exercée en complément d'autres activités et il n'est pas nécessaire d'avoir une qualification spécifique pour l'exercer. Seules compétences et savoir-être requis : pouvoir appréhender les aspects techniques, réglementaires et administratifs des sujets abordés, être impartial et à l'écoute.

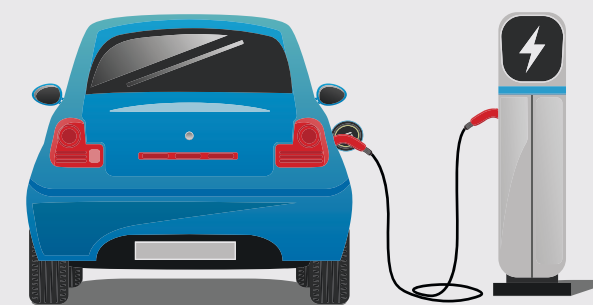
Pour postuler, les candidats doivent renvoyer, avant le 1^{er} septembre, leurs dossiers complétés (téléchargeables en ligne) à la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude. Au quatrième trimestre, ils seront auditionnés par cette même commission et sélectionnés dans la foulée.

● Pour postuler :

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-candidatures-au-titre-de-l-annee-2021-C-enqueteur-Date-limite-d-inscription-1er-09-2020>

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les ex-emplacements Autolib' sont à vous !



Que faire des emplacements dédiés au défunt service de location de véhicules électriques Autolib', souvent situés dans des zones où le besoin en places de stationnement est très fort ? À Pantin, en vertu d'un arrêté entré en vigueur le 20 février, et dans le cadre d'une stratégie visant à encourager l'utilisation de véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre, il est désormais possible d'y garer des véhicules électriques dotés d'une vignette Crit'air électrique. Les véhicules thermiques (à essence) ne peuvent pas, pour leur part, être garés sur ces places : les contrevenants s'exposent à une amende et à une mise en fourrière sans préavis de leur véhicule.



TRAVAUX

Sous les pavés, la future ligne Enedis

D'importants travaux sont prévus cet été, entre le 29 juin et le 28 août, sur une partie des trottoirs de l'avenue Édouard-Vaillant et de l'avenue du Général-Leclerc. Le but ? Déployer en sous-sol l'un des câbles d'alimentation électrique indispensable au fonctionnement du futur Centre de commande unifié-Centre de commande du réseau (CCU-CCR) de la SNCF.

Les travaux, qui se déroulent entre 9.30 et 17.30, du lundi au samedi, entraîneront ponctuellement des déviations piétonnes et des interruptions de petites portions des pistes cyclables situées sur ces deux avenues. La station Pantin-Mairie (bus 170, 249 et 330) sera pour sa part relocalisée durant trois semaines à l'ancien arrêt, situé entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et l'avenue de la Gare.

AFFICHAGE LÉGAL

Consultez la borne interactive

Exit les panneaux d'affichage papier du centre administratif où la ville présentait jusqu'ici l'intégralité des informations et des actes administratifs devant être mis à la disposition du public (comptes rendus des conseils municipaux, permis de construire, certificats d'urbanisme...). Ces systèmes d'affichage historiques, souvent encombrés et difficilement lisibles, viennent d'être remplacés par une borne interactive, installée dans le hall du centre administratif. Dotée d'un large écran tactile, très simple à utiliser, elle facilite l'accès aux documents administratifs, répartis dans une vingtaine de rubriques.

● **Centre administratif** : 84/88, avenue du Général-Leclerc



CMS

Les professionnels de santé restent à vos côtés

Les trois centres municipaux de santé (CMS) de la ville restent ouverts à tous en juillet et en août et vous accueillent pour tous types de consultation : maladies ordinaires, vaccinations, dépistages, soins associés à des problèmes de santé importants ou à des maladies chroniques comme le diabète ou l'hypertension. Mais attention ! Cet été, comme tous les ans, ils changent d'horaires.

- > le **CMS Ténine** (2, av. Aimé-Césaire) : ouvert de 8.00 à 12.30 et de 13.30 à 19.00 ; fermé du 27 au 31 juillet et les 10, 11 et 12 août.
- > le **CMS Cornet** (10-12, rue Eugène et Marie-Louise Cornet) : ouvert tout l'été de 8.00 à 12.30 et de 13.30 à 20.00.
- > le **CMS Sainte-Marguerite** (28, rue Sainte-Marguerite) : ouvert de 8.00 à 12.30 et de 13.30 à 19.00 ; fermé du 3 au 7 août et les 13 et 14 août.

Bertrand Kern élu maire de Pantin

Mercredi 27 mai, **Bertrand Kern a été élu maire de Pantin à l'occasion du conseil municipal d'installation** qui, afin de respecter les consignes sanitaires gouvernementales, s'est tenu à huis clos au gymnase Maurice-Baquet. Également au menu des débats ce soir-là, l'élection de ses adjoints. *Pages réalisées par Orlane Renou*



Pour être élu, le maire doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés lors du conseil municipal d'installation.

encore. C'est la raison pour laquelle, j'ai l'honneur de vous proposer sa candidature. » Au terme d'un scrutin à bulletin secret, le maire est élu. « *Je déclare Bertrand Kern élu maire de la ville de Pantin* », proclame alors David Amsterdamer.

Une grande responsabilité

Après avoir revêtu son écharpe, les premiers mots du maire sont évidemment pour remercier celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance. « *Ce vote me donne une grande responsabilité. Je serai le maire de toutes les Pantinoises et de tous les Pantinois. Cela m'honore et rien ne peut me rendre plus fier.* »

Et Bertrand Kern de revenir sur l'ADN de la liste de rassemblement qu'il a conduite : « *Nous nous sommes engagés pour que chaque décision prise durant les six prochaines années soit utile pour la planète et le climat, soit juste et accessible à chacun et soit mise en œuvre avec les Pantinoises et les Pantinois. Il nous revient de faire en sorte qu'il y ait plus d'humanité et d'entraide à Pantin, plus de nature, plus de participation, plus de sérénité, plus d'harmonie, plus d'épanouissement et de bienveillance pour bien grandir, plus d'attractivité et d'innovation, plus de créativité, plus d'énergie pour notre ville et, enfin, plus d'actions pour le climat.* »

À l'issue de son allocution, le maire reprend la présidence de la séance pour l'examen des 13 autres points à l'ordre du jour, au premier rang desquels l'approbation du nombre d'adjoints et leur élection.

● Pour revoir le conseil municipal d'installation : pantin.fr.

Dans le numéro de septembre, Canal reviendra sur l'élection des conseillers territoriaux pantinois.

« **J**e suis très heureux de vous accueillir au gymnase Maurice-Baquet pour ce conseil municipal d'installation tout à fait particulier. » C'est en ces termes, simples, que Bertrand Kern ouvre la séance avant d'installer officiellement les 45 élus qui, six ans durant, siègeront au conseil municipal. Puis, comme le veut la tradition républicaine, l'édile confie la présidence de la séance à David Amsterdamer, le doyen de l'assemblée, issu de la liste La gauche et l'écologie pour Pantin : « *Je félicite tous les élus, quelle que soit la liste à laquelle ils appartiennent. Chacun d'entre eux représente maintenant Pantin. Mais le résultat du vote du 15 mars est sans ambiguïté : les Pantinoises et les Pantinois ont accordé leur soutien à l'équipe que Bertrand Kern leur a présentée. Ils ont ainsi confirmé leur*

satisfaction du travail effectué. Il nous faut maintenant nous tourner vers le futur. Tous ensemble, travaillons au bien commun. »

Aller encore plus loin

Place ensuite à l'élection du maire par les membres du conseil municipal élus le 15 mars. Une seule candidature, issue de la liste La gauche et l'écologie pour Pantin – qui a obtenu 57,6 % des voix –, est présentée : celle de Bertrand Kern, défendue par Mathieu Monot. « *Sur les bancs de la majorité municipale, siège une équipe qui déborde d'énergie et d'idées pour construire le Pantin de demain, expose ce dernier. Et vous avez à la tête de cette équipe un homme qui consacre sa vie à Pantin et à ses habitants. Chacun le sait ici : Bertrand Kern a transformé nos rues, nos quartiers, nos équipements publics. Autour de cette table, nous souhaitons aller plus loin*

Seize adjoints au maire

Troisième et quatrième points du conseil municipal d'installation, l'approbation du nombre d'adjoints au maire et leur élection. Sans surprise, **c'est la liste présentée par La gauche et l'écologie pour Pantin qui a obtenu la majorité absolue des voix.** Les délégations ont, quant à elles, été annoncées par le maire le 26 juin à l'occasion d'un nouveau conseil municipal.

De 2020 à 2026, ils seront 16, huit hommes et huit femmes, à occuper la fonction d'adjoint au maire. Parmi eux, six adjoints en charge de délégations transversales qui, comme leur nom l'indique, portent sur plusieurs thématiques de la vie locale. Trois d'entre eux pilotent ainsi les dossiers ayant trait à la Ville numérique, à la Sobriété énergétique ou encore à la Qualité du service public. Les trois autres – et c'est l'une des nouveautés de ce mandat – se consacrent au développement de certains quartiers et secteurs de la ville (Courtilières, Quatre-Chemins et Pommiers-Auteurs/Petit-Pantin/Îlot 27/Sept-Arpens). Plus classiquement, dix adjoints au maire sont à la tête de pôles thématiques et agissent avec un ou plusieurs conseillers municipaux délégués en charge de questions spécifiques.



Les adjoints au maire sont élus à bulletin secret au moyen d'un scrutin de liste. Pour sortir victorieuse, une liste doit obtenir la majorité absolue des voix, sans panachage ni vote préférentiel.

10 délégations en pôles

- ▶ **Mathieu Monot** : 1^{er} adjoint délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale
- ▶ **Nadine Castillou** : 4^e adjointe déléguée aux Enfances, à la Jeunesse et à la Parentalité
- ▶ **Emma Gonzalez-Suarez** : 8^e adjointe déléguée au Logement
- ▶ **Jocelyne Chatron** : conseillère municipale déléguée à la Co-construction et à l'Interpellation citoyenne
- ▶ **Élodie Salmon** : conseillère municipale déléguée à la Jeunesse
- ▶ **Nathalie Berlu** : conseillère municipale déléguée à la Qualité et à la Diversité de l'habitat
- ▶ **Mirjam Rudin** : 2^e adjointe déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts
- ▶ **Abel Badji** : conseiller municipal délégué aux Sports et aux Relations avec les clubs sportifs
- ▶ **Salim Didane** : 5^e adjoint délégué au Développement territorial, à l'Emploi, à la Formation et à l'Économie sociale et solidaire
- ▶ **Zora Zemma** : conseillère municipale déléguée au Développement du commerce et à la Qualité des marchés forains
- ▶ **Françoise Kern** : 12^e adjointe déléguée à la Tranquillité publique et à la Sérénité urbaine
- ▶ **Pierric Amella** : conseiller municipal délégué aux Mobilités douces, à la Qualité de l'air et au Budget carbone
- ▶ **Leïla Slimane** : 6^e adjointe déléguée à la Vie des quartiers, à la Politique de la ville et à la Vie associative
- ▶ **Rui Wang** : conseiller municipal délégué au Stationnement et au Centre de supervision urbain
- ▶ **Hervé Zantman** : 3^e adjoint délégué à la Vie scolaire
- ▶ **Charline Nicolas** : 14^e adjointe déléguée aux Cultures, aux Mémoires et aux Patrimoines
- ▶ **Marc Langlade** : conseiller municipal délégué aux Centres de loisirs
- ▶ **David Amsterdamer** : conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville et au Temps libre
- ▶ **Hawa Touré** : conseillère municipale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations
- ▶ **Bruno Carrère** : 15^e adjoint délégué aux Actions sociales et solidaires
- ▶ **Philippe Lebeau** : conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap

6 délégations transversales

- ▶ **Vincent Loiseau** : 7^e adjoint délégué au quartier des Courtilières et à la Stratégie financière
- ▶ **Rida Bennedjima** : 9^e adjoint délégué à la Ville numérique, aux Relations avec les usagers et aux Temps dans la ville
- ▶ **Mélina Pelé** : 10^e adjointe déléguée aux quartiers Mairie-Hoche, Église et Petit-Pantin/Les Limites
- ▶ **François Birbès** : 11^e adjoint délégué au quartier des Quatre-Chemins
- ▶ **Serge Ferretti** : 13^e adjoint délégué aux Bâtiments et équipements municipaux et à leur Sobriété énergétique
- ▶ **Sonia Ghazouani-Ettih** : 16^e adjointe déléguée aux Agents municipaux, au Dialogue social et à la Qualité du service public

● Découvrez, page 31 de ce numéro, le trombinoscope des 45 élus pantinois.

● À partir du numéro de septembre, Canal consacrera des portraits à chaque adjoint et conseiller municipal délégué.

Groupes d'opposition : comment envisagent-ils leur rôle ?

Aux côtés du maire, de ses 16 adjoints et des 20 conseillers municipaux de la majorité, dont 11 conseillers municipaux délégués, **trois groupes minoritaires siègent au conseil municipal**. La liste Pantin en commun compte ainsi quatre élus, En avant Pantin, trois et Nous sommes Pantin, un. Lors des débats du 27 mai, les têtes de liste Nadège Abomangoli, Geoffroy Carvalhinho et Olivier Enjalbert ont exprimé leur vision du rôle qui sera le leur six ans durant. Extraits.

Nadège Abomangoli,
tête de liste de Pantin en commun

« Faire entendre une autre vision sur les grands dossiers »

« Nous serons une opposition s'appuyant sur l'action collective et militante, mais aussi une opposition constructive. Pantin en commun portera les luttes pour la solidarité, l'écologie, la démocratie, la cause des femmes et des minorités. Cette boussole guidera notre action. Nous enrichirons les propositions de l'exécutif et proposerons des initiatives et des projets. Nous voulons une ville verte ; nous voulons une ville plus juste et plus solidaire. Pantin souffre de véritables fractures. Des fractures dont l'État est aussi responsable dans un département où il manque à ses devoirs, abandonne les habitants les plus fragiles, refuse de déployer les services publics et les moyens nécessaires pour garantir l'égalité. L'une de nos priorités sera la lutte contre l'appauvrissement des collectivités sur lesquelles l'État se repose pour pallier ses manquements. Il y aura, je n'en doute pas, de nombreux sujets de consensus et des circonstances qui, nous l'espérons, amèneront l'exécutif à considérer favorablement nos propositions. Notre position nous offre la possibilité de faire entendre une autre vision sur les grands dossiers de la vie communale. »

Geoffrey Carvalhinho,
tête de liste d'En avant Pantin!

« Nous serons au service de tous »

« Je suis fier d'avoir porté un très beau projet. Je suis fier d'avoir été entouré de personnes différentes, mais rassemblées pour la ville de Pantin, en se débarrassant des étiquettes politiques et partisanes. Pendant six ans, je serai honoré de porter leurs espoirs aux côtés de Fabienne Jolles et de Jean-Luc François. Pendant six ans, nous serons au service de tous pour défendre notre commune, pour plus de sécurité, pour plus de propreté, pour plus de moyens pour l'éducation de nos enfants. Il est temps que Pantin renoue avec la politique du quotidien, du cœur et de l'humain. Ce sont trois piliers qui sont essentiels pour construire un lien commun. Je souhaite au maire et aux élus de réussir collectivement pour affronter une crise sans précédent qui va venir porter un très grand coup à de nombreuses personnes. Être élu, c'est servir l'intérêt général sans arrière-pensées personnelles. Les Pantinoises et les Pantinois sont des personnes formidables qu'il faut aider dans leur émancipation. Par le passé, c'est ensemble que nous avons réussi à nous relever. »

Olivier Enjalbert,
tête de liste de Nous sommes Pantin

« Développer la démocratie dans la ville »

« Nous sommes Pantin est d'abord un collectif d'habitants. Nous serons dans l'opposition pour développer la démocratie dans la ville, au plus près des Pantinois. Nous nous engageons à être leur porte-voix, sans filtre, ni censure. Pour nous, c'est ça le rôle d'élu. Nos propositions seront votées en assemblée générale. J'espère que l'opposition sera écoutée quand elle proposera des choses. »

L'INFO EN + Comment sont répartis les sièges au conseil municipal ?

Lors des élections municipales, la liste qui arrive en tête au premier tour se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis proportionnellement, c'est-à-dire en fonction des résultats, entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix.

Le retour de la semaine de 4 jours L'école le mercredi, c'est fini !



À la rentrée de septembre, comme 80 % des élèves français de primaire, **les 6 000 écoliers pantinois n'auront plus classe le mercredi matin**. Le point sur la modification des rythmes scolaires à venir. *Tiphaine Cariou*

Conformément aux engagements pris par la liste La gauche et l'écologie pour Pantin pendant la campagne électorale, le retour à la semaine de quatre jours a été validé par les conseils des 24 écoles maternelles et élémentaires de la ville, et voté quelques jours plus tard lors du conseil municipal du 26 juin. Depuis 2017, un décret permet en effet un retour possible à la semaine de quatre jours par dérogation à la loi Peillon de 2013. Cette démarche a donc été entreprise par la ville pendant le confinement.

Une nouvelle organisation

Dès le 1^{er} septembre, les enfants n'auront donc plus école le mercredi matin mais pourront suivre des activités périscolaires en centres de loisirs. Les nouveaux horaires de classe sont dorénavant connus : entre 8.45 et 11.45, puis entre 13.45 et 16.45. Si, mécaniquement, la durée de l'accueil du matin et du soir diminuera, leurs horaires

ne changeront pas (dès 8 heures le matin et jusqu'à 18 heures ou 18.30 le soir). Quant à la pause méridienne, elle s'étalera toujours sur deux heures : « Un certain nombre d'écoles accueillent énormément d'élèves qu'il faut faire déjeuner dans de bonnes conditions. Avoir deux heures permet d'organiser trois services, mais aussi de réaliser un travail d'éducation au goût et de sensibilisation au gaspillage. Nous conservons également un taux d'encadrement important pour les Temps d'activités périscolaires (TAP) », indique Hervé Zantman, adjoint au maire délégué à la Vie scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, la tenue d'états généraux de l'éducation sera l'occasion d'aborder la question de l'organisation de la semaine scolaire, son articulation avec les temps périscolaires, dont le contenu sera aussi discuté.

● Dans son numéro de septembre, **Canal reviendra sur l'organisation de la semaine de quatre jours.**

LOISIRS

Feu vert pour les vacances !

Les centres de loisirs, les antennes jeunesse et le Lab' passent en mode vacances. Petit tour d'horizon. TC

Après la reprise générale de l'école le 22 juin, c'est au tour des centres de loisirs d'ouvrir leurs portes pendant les vacances d'été. Côté modalités d'accueil, les horaires ne changent pas et un déjeuner chaud est servi. Évidemment, des mesures d'hygiène sont appliquées, comme le lavage fréquent des mains ou encore l'entretien renforcé des locaux et du matériel. Par ailleurs, contrairement aux années précédentes, tous les centres de loisirs sont ouverts afin d'alléger les effectifs dans chacune de ces structures. Les activités de plein air sont en outre favorisées – comme chaque été ! – et des sorties d'ores et déjà programmées. À noter que, pour les déplacements, le car sera privilégié aux transports en commun.

Que cela soit à la mer, à la montagne ou à la campagne, les 11-17 ans vont aussi pouvoir se mettre au vert. En juillet et août, chaque antenne jeunesse leur proposera au moins deux courts séjours (6 jours, 5 nuits), dont l'un aura pour théâtre un centre de vacances appartenant à la ville.

En dehors de ces escapades, les antennes organiseront des journées à la mer, des balades à vélo, de nombreuses sorties et des stages d'accompagnement à la scolarité (trois fois par semaine les lundi, mercredi et vendredi, de 10.00 à 12.00). Le Lab' envisage aussi de proposer des départs aux 16-25 ans. Les tarifs de ces séjours (à partir de 80€ par jeune) seront calculés en fonction du quotient familial et, en raison des difficultés financières que certaines familles connaissent actuellement, des facilités de paiement seront accordées.

● Séjours et activités jeunesse : inscriptions à partir du 6 juillet dans les antennes jeunesse et au Lab'. Adresse et coordonnées sur pantin.fr.

La petite reine de vos déplacements

Une ville où il fait bon pédaler

Les pistes cyclables de transition, tracées à la faveur du déconfinement, viennent compléter les aménagements cyclables réalisés dans le cadre du plan vélo adopté par le conseil municipal le 8 juillet 2019. Tous les jours plus nombreux, les cyclistes apprécient ces nouvelles dispositions qui leur facilitent la vie. **Alain Dalouche**

De mémoire de cycliste, on n'avait jamais vu ça ! Début mai, 11,5 kilomètres de pistes cyclables ont été tracés, en quelques jours à peine, par le Conseil départemental et la ville sur les avenues du Général-Leclerc, Jean-Lolive et Jean-Jaurès. La vocation de ces Coronapistes, comme on les appelle ? Désengorger les transports en commun, où la promiscuité favorise la propagation du virus, sans pour autant surcharger les rues de voitures. Aujourd'hui, on peut l'affirmer : ces nouveaux aménagements connaissent un réel succès. « Réalisés dans un temps record pour répondre aux enjeux sanitaires de la mobilité, ils étaient prévus dans le plan vélo de la ville », affirme Pierric Amella. Comme le rappelle le conseiller municipal délégué aux Mobilités douces, à la Qualité de l'air et au Budget carbone, la ville agit depuis un an maintenant pour faciliter la pratique cycliste sur le territoire dans le cadre de son plan vélo, une feuille de route co-construite avec un comité qui rassemble habitants et associations. Des doubles sens cyclables ont ainsi été matérialisés dans une dizaine de rues et 65 sas vélos ont été créés. Le but de ces zones situées devant les feux tricolores ? Permettre aux cyclistes de démarrer avant les véhicules motorisés, notamment pour tourner sans

risque et éviter les angles morts. Les 55 panneaux « Cédez le passage cycliste », récemment installés, autorisent, quant à eux, les vélos à tourner à droite ou à aller tout droit lorsque le feu est rouge. L'implantation de 300 arceaux-vélo complète le dispositif. Dans les prochaines semaines, la géographie cyclable de Pantin s'enrichira d'un nouveau tracé permettant de rejoindre, en toute sécurité, la station de tramway Delphine-Seyrig (et la piste cyclable parisienne) depuis le pont de la mairie, situé dans la continuité de l'avenue du Général-Leclerc.

Une voirie apaisée

Territoire plutôt plat, Pantin a le profil de la parfaite ville cyclable. « Afin de permettre à chacun d'accéder aux mobilités douces et de participer à la réduction de notre impact collectif sur le climat, nous aimerions élaborer un acte deux du Plan vélo, poursuit Pierric Amella. À moyen terme, nous allons travailler sur un nouveau plan de circulation. Le principe sera de pouvoir se rendre en voiture partout, mais sans traverser les quartiers résidentiels pour les préserver de la circulation de transit. L'idée est de faire passer ces secteurs en zone 30 et de les rendre plus adaptés aux cyclistes et aux piétons. De la sorte, nous pourrions retrouver une voirie apaisée, partagée, donc sécurisante. »



À la demande de la ville et pour mieux les sécuriser, le Conseil départemental a ajouté des potelets le long de certaines pistes cyclables créées à la faveur du déconfinement.

Jusqu'à 900 € cumulés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

> Depuis le 8 juillet 2019, la ville accorde une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Si la crise sanitaire a ralenti l'attribution de ces subventions (qui doivent être validées par le conseil municipal), le rythme reprend avec 104 primes à l'achat attribuées le 26 juin dernier. Pour en bénéficier, il suffit de retourner le formulaire dédié, accompagné des pièces demandées, une fois le vélo acheté. Vous avez tardé ? Pas de souci, la subvention reste accessible un an après la date d'acquisition, la facture faisant foi.

● Le formulaire est à télécharger sur pratique.pantin.fr/deplacement-et-stationnement/transports-alternatifs-velo

> Depuis le 30 mai, l'État double les aides territoriales à l'achat d'un VAE, jusqu'à 200 € maximum.

Pour obtenir cette prime, la facture ne doit pas dater de plus de 6 mois. Ce soutien se limite au montant de la subvention territoriale, la somme des deux aides cumulées ne pouvant être supérieure à 20 % du coût d'acquisition du vélo.

● Pour obtenir l'aide : asp-public.fr

> Île-de-France Mobilités accorde de son côté une prime à l'achat pouvant s'élever à 500 € pour un VAE acquis à partir du 1^{er} décembre 2019 (600 € pour un vélo-cargo). Des accessoires de sécurité peuvent également être subventionnés. Ce financement est cumulable avec les aides locales et nationales mais ne peut excéder 50 % du prix d'achat.

● Pour obtenir l'aide : www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo

Le guide du parfait cycliste urbain

Les nouveaux aménagements cyclables de la ville et les aides financières accordées vous poussent à vous mettre en selle ? Alors, sachez que tenir l'équilibre ne suffit pas pour vous métamorphoser en cycliste urbain. Quelques conseils s'imposent.

Le vélo. Tout d'abord, il doit être adapté à la taille. Le modèle reste une affaire d'usage et de style, le poids ou l'assistance électrique pouvant être un critère déterminant pour les habitants des hauteurs de la ville. Si la position très inclinée des vélos de type course n'est pas forcément indiquée pour les novices, à l'inverse, les vélos offrant une posture très droite ne sont pas idéaux non plus, selon le médecin et traumatologue spécialiste du sport Stéphane Cascua : « Pour la colonne vertébrale, le buste orienté à 45°, c'est-à-dire légèrement incliné, représente très certainement la position idéale. »

Les accessoires. L'erreur de faire l'impasse sur l'achat d'un cadenas costaud ne se produit qu'une fois. Pour bien choisir, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) réalise des tests complets (<https://www.bicycode.org/tests-antivols.rub-21/tests-antivols-fub.rub-23/>). Dès la tombée du jour, l'éclairage urbain ne suffit pas pour être vu. Blanc à l'avant, rouge à l'arrière, les feux peuvent aussi être clignotants. Le port d'un gilet dit « de haute visibilité » (le fameux gilet jaune) est obligatoire seulement hors agglomération, lorsque les conditions l'exigent. Enfin, parmi les obligations, la sonnette est souvent oubliée.

L'équipement du cycliste. Si le port du casque n'est obligatoire que pour les enfants de moins de 12 ans, le docteur Stéphane Cascua souligne qu'« aux environs de 20 km/h, si votre crâne heurte le sol, le cerveau peut être endommagé ». Souvent négligés, les gants protègent quant à eux les mains en cas de chute.

Circuler en sécurité. Si le vélo ne s'oublie pas, il s'apprend. La pratique urbaine demande une réelle aisance et une bonne capacité d'anticipation. L'idéal consiste à effectuer un détour par une vélo-école. Les instructeurs vous apprendront que le danger numéro un pour les cyclistes sont les angles morts. Les associations (cyclistes et piétonnes) se sont ainsi saisies du sujet au niveau national. « Nous militons pour la généralisation des cabines basses dans les camions et les bus afin que les chauffeurs aient une bonne vision de la route », confirme Johann Helwig de l'association Paris en selle qui recommande également de ne pas hésiter à rouler au milieu des rues étroites pour éviter les dépassements dangereux... et les ouvertures intempestives de portières.

● En savoir plus

Le guide de l'apprenti cycliste urbain :

www.lesrookies.com/guide-de-lapprenti-cycliste-urbain

Le guide du cycliste urbain :

www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Boutique/gcu-extraits-web.pdf

Les stationnements gênants sanctionnés

En l'espace d'un mois, quelque 1500 automobilistes ont été verbalisés (135 euros d'amende) pour stationnement gênant sur les pistes cyclables de transition. Certains véhicules ont même été enlevés. Malheureusement, une voiture en remplace rapidement une autre. Alors, pour accroître les contrôles, la brigade équestre a été appelée en renfort, une équipe d'ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) équipée de vélos sera prochainement affectée à la surveillance des voies cyclables et des dispositifs de vidéo-verbalisation spécifiques seront mis en place.

Au tri citoyens !

Et vos déchets se transforment en bons d'achat

La ville et Lemon Tri, entreprise locale spécialisée dans la récupération et le recyclage des emballages de boissons, s'associent pour **tester, place de l'Église, un nouveau système de consigne**. Le principe est simple : plus vous déposez de canettes et de bouteilles en plastique, plus vous empochez des bons d'achat à utiliser chez les commerçants partenaires. Zoom sur une expérience unique en son genre. **Noëlie Mésange**



Les Français sont de très gros consommateurs d'eau en bouteille : entre 150 et 200 litres par personne chaque année. Gageons que l'installation de ce système de consigne permettra d'offrir à ces contenants une seconde vie.

Saviez-vous qu'avec 27 bouteilles en plastique d'un litre et demi, on confectionne un pull en laine polaire ? Que 660 canettes en aluminium permettent de fabriquer un vélo ? Pour la conception d'une voiture, il en faudra en revanche 48 000. C'est donc un fait : le temps est venu de donner une seconde vie à ces objets de consommation courante parfaitement recyclables. Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2017, la ville a ainsi souhaité implanter un système de consigne sur la voie publique. Et c'est Lemon Tri, spécialiste local de la fabrication de machines intelligentes de recyclage, qui a été choisi pour mener à bien cette expérimentation.

Une grande première

Depuis le 13 mars, l'un des automates développés par la PME de l'avenue Édouard-Vaillant trône place de l'Église, prêt à accueillir les bouteilles en plastique et les canettes des riverains. Une machine capable d'absorber 30 emballages par minute et possédant une capacité de stockage de 1 500 exemplaires. « Ce projet expérimental nous a été soumis par la ville. Habituellement, nos machines sont implantées dans des espaces clos – centres commerciaux, gares, campus... C'est donc la première fois que nous en installons une en pleine ville. Et nous sommes fiers de le faire ici, à Pantin, car c'est notre fief ! », explique Alice Maréchal, responsable de communication de l'entreprise qui a mis au point un spécimen ergonomique s'intégrant dans l'espace public et pouvant résister aux intempéries comme à une utilisation intensive. Lemon Tri assurera également la collecte des emballages déposés qui, sous la houlette de sa filiale d'insertion Lemon Aide, seront conditionnés, puis recyclés.

L'utilisateur récompensé

Pour inciter le plus grand nombre à utiliser régulièrement ce dispositif, un système de récompense a été imaginé. En échange de leurs déchets, les usagers se verront remettre des bons d'achat, à utiliser chez les commerçants partenaires.

La phase d'expérimentation de ce projet durera une année, au terme de laquelle un bilan sera établi afin de pérenniser, et éventuellement de développer, l'opération.

● La ville invite tous les commerçants intéressés à se faire connaître en écrivant à : ecocitoyen@ville-pantin.fr



Direction de la communication - Juin 2020 - design graphique : Et d'eau fraîche

- 9 juillet : mise en ligne de la saison*
- 4 septembre : ouverture de la billetterie*

*Sous réserve de toute évolution de la situation sanitaire

sortir.pantin.fr



Information
01 49 15 41 70

« Je souhaite inscrire mon action dans la durée »

À 35 ans, Annabelle Vandendriessche, commissaire divisionnaire, a pris la **direction de la circonscription de Pantin en début d'année**. Pour *Canal*, elle a accepté de revenir sur son parcours, ses projets, les effectifs de la structure qu'elle dirige et sur les chiffres pantinois de la délinquance. *Propos recueillis par Christophe Duthell*

Canal: Pouvez-vous nous présenter votre parcours?

Annabelle Vandendriessche: Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ENA, j'ai débuté ma carrière dans le corps préfectoral, en tant que directrice de cabinet du préfet du Vaucluse. J'ai ensuite exercé des responsabilités au sein du cabinet du ministre de l'Intérieur et à l'Élysée, lorsque François Hollande était président, avant de reprendre le cours d'une carrière administrative plus

classique. J'ai alors exploré la possibilité d'un détachement dans le corps des commissaires de la police nationale. Le sujet m'intéressait, c'était une belle opportunité mais la démarche était assez atypique. De nombreux commissaires sont détachés en tant que sous-préfets. Mais je suis la première à avoir fait le chemin inverse. J'espère avoir ouvert la voie.

Combien de policiers sont affectés au commissariat de Pantin ?

A.V.: Le commissariat de Pantin emploie à ce jour plus d'une centaine de fonctionnaires répartis dans des unités pour la plupart non sectorisées, à l'image des brigades de police secours, de la brigade anti-criminalité et de la brigade territoriale de contact, mise en place pour renforcer les liens avec la population. Le commissariat de Pantin se situe en tête des plus gros commissariats du département, juste après ceux d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

Quelles sont, selon vous, les spécificités de Pantin en matière de sécurité publique ?

A.V.: Contrairement à une agglomération voisine où j'ai travaillé, plus monolithique dans sa composition sociale, Pantin se démarque par la diversité de ses problématiques de sécurité publique. Cette diversité, positive et intéressante,

« Nous espérons développer demain des liens avec les médiateurs et le tissu associatif, de sorte à mieux identifier et comprendre certaines tendances. »

est à l'image de la ville qui est composée de quartiers très différents : des cités, des zones pavillonnaires, des rues d'habitat ancien et d'autres où l'on trouve des constructions plus récentes. La spécificité de Pantin tient aussi aux axes de transit importants qui la traversent, aussi bien d'un point de vue routier que pour tout ce qui touche aux transports en commun.

Il en découle une relative hétérogénéité des crimes et délits. Nous sommes à la fois confrontés à des trafics de stupéfiants, à des phénomènes liés à la présence des réseaux de transports, à l'image des vols à la tire ou des vols à l'arraché, et à des problèmes qui touchent surtout les communes riches, tels les cambriolages. De façon temporaire, je l'espère, nous faisons aussi face à des problèmes aigus aux Quatre-Chemins en proie aux ventes à la sauvette et à des vols. Cette économie parallèle de subsistance s'est développée en lien avec les récentes vagues migratoires. Il faut s'attaquer aux filières de recel et de vente de tabac de contrebande qui alimentent ces trafics.



Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ENA, Annabelle Vandendriessche souhaite créer des liens durables avec la ville et ses habitants.

Y a-t-il une augmentation de la délinquance à Pantin ?

A.V.: Non. Les chiffres sur une hausse supposée de la délinquance générale n'ont, à proprement parler, aucun sens. Il faut regarder chaque item et si possible prendre du recul sur ce qui est mesuré. Un exemple ? Nous avons constaté une hausse du nombre des cambriolages à Pantin fin 2019, par rapport à la même période en 2018. Mais, à y regarder de plus près, le chiffre de 2019 restait inférieur à celui de 2017 et nous avons enregistré une forte baisse de ce type d'actes en 2018. Selon le point de référence, vous pouvez donc parler d'une amélioration ou d'une dégradation de la situation. Il arrive aussi que les perceptions du public aillent à l'encontre de nos propres constats, tout simplement parce que certaines formes de délinquance sont particulièrement visibles ou concentrées dans un quartier à un moment donné. Le sentiment d'insécurité qui se propage alors prime souvent sur la baisse globale des actes délictueux constatée sur toute la commune.

Comment travaillez-vous avec les autres institutions locales ?

A.V.: Nous avons des contacts très réguliers avec la mairie et la police municipale dont la mission se concentre essentiellement sur le stationnement et la tranquillité publique (incivilités, nuisances...). Nous travaillons aussi beaucoup avec les communes frontalières, telles Aubervilliers, Les Lilas ou encore le Pré-Saint-Gervais, aussi bien pour coordonner certaines interventions conjointes que pour partager des informations sur des équipes criminelles dont on suspecte qu'elles sont actives sur plusieurs secteurs.

Quels sont vos projets pour ce nouveau poste ?

A.V.: Je souhaite inscrire mon action dans la durée. Ma priorité sera d'améliorer, avec les moyens à notre disposition, les services rendus aux habitants, en accompagnant les transformations de la ville. C'est en allant au-devant des Pantinois que nous pourrions être en phase avec leurs attentes. Les fonctionnaires du commissariat s'y emploient chaque jour. Il est essentiel pour nous de multiplier les canaux d'échange et de communication avec d'autres institutions locales, peut-être par le biais de partenariats. Nous sommes déjà proches de la municipalité, de la police municipale et des établissements scolaires. Nous espérons développer demain des liens avec les médiateurs et le tissu associatif, de sorte à mieux identifier et comprendre certaines tendances.



Pour en savoir plus sur la gestion de l'espace public pendant le confinement, écoutez sur [pantin.fr](https://www.pantin.fr) le quatrième épisode de Faire face, le podcast de la ville de Pantin consacré à la période.



DES BATEAUX JUSQU'À 60M DE LONG

Très lourds, ils ne peuvent pas manœuvrer rapidement pour éviter des obstacles, comme des baigneurs.

DES BLESSURES GRAVES

En sautant des passerelles ou des ponts, vous risquez de heurter un objet reposant au fond du canal.

LES PLANTES AQUATIQUES

Elles peuvent s'entourer autour des corps et les bloquer au fond de l'eau.

LE COURANT

Les écluses provoquent un fort courant qui peut aspirer une personne au fond de l'eau.

LA NOYADE

Se baigner dans des zones non surveillées, c'est mettre sa vie en danger.



Un bassin de baignade surveillé et gratuit est ouvert à tous dans le bassin de la Villette ! Nagez-y en toute sécurité !

Du 18 juillet au 30 août 2020

Stop aux incivilités !

Empêcher l'intrusion des véhicules sur la place de la Pointe et inciter les deux-roues motorisés à ne plus emprunter les berges du canal : c'est l'objectif des aménagements qui vont être réalisés dans le quartier du Port. F.F.

Consciente des nuisances générées par les attroupelements nocturnes, la circulation des voitures et des deux-roues motorisés sur les berges du canal, la ville a, il y a quelques mois, accentué la présence de la police municipale et augmenté les moyens alloués au nettoyage du secteur dans le cadre de son plan propreté, lancé l'été dernier. Mais, pendant le confinement, les habitants des résidences de la place Cécile Brunschvicg ont, une nouvelle fois, alerté la municipalité sur les nuisances sonores qu'ils subissent. C'est pourquoi, dans les prochains jours, l'accès à la place situé à l'angle de la rue de l'Ancien-Canal sera protégé par des potelets fixes qui viendront remplacer les éléments amovibles actuels. Après concertation avec le service des canaux de Paris, propriétaire des quais, la ville installera également, au plus tard à l'automne, trois barrières destinées à casser la vitesse des deux-roues motorisés et donc à



D'ici à quelques jours, les potelets amovibles de la place Cécile-Brunschvicg seront remplacés par des éléments fixes.

inciter leurs conducteurs à emprunter un autre itinéraire. Fabriquées sur mesure, elles seront implantées sur la totalité des 13 mètres de largeur des berges, perpendiculairement au canal et s'articuleront en trois parties : deux sas, qui seront destinés aux piétons et aux cyclistes (avec obligation de mettre pied à terre), et une barrière pour faciliter la circulation lors d'événements ponctuels.

Le street art vivra

Le fabuleux destin de l'impératrice

Créée par l'artiste irlandais Fin Dac, *L'Impératrice*, reconnaissable à son kimono jaune enveloppant le pignon du restaurant Chez Agnès, était l'une des fresques préférées des Pantinois. Mais, pendant le confinement, la femme masquée a complètement perdu la tête, au sens littéral du terme. **Si bien qu'aujourd'hui, le Comité départemental du tourisme réfléchit à la réalisation d'une nouvelle peinture murale par Fin Dac en personne.** Le point sur la situation. *Tiphaine Cariou*

Au 40, quai de l'Aisne, l'impératrice ne veille plus sur le canal. Seul un morceau d'ombrelle et de kimono témoignent de la monumentalité de ce joyau du *street art* de 16 mètres de haut. Partiellement détruite à cause d'une série d'effondrements, elle a dorénavant la tête... coupée. À la mi-avril, des infiltrations d'eau ont eu raison du sommet de l'œuvre qui a commencé à se désagréger. Une situation qui a empiré un mois plus tard, à la suite d'une tempête provoquant la chute d'importants morceaux de ciment sur la chaussée. Conséquence : la partie fragilisée a dû être démantelée.

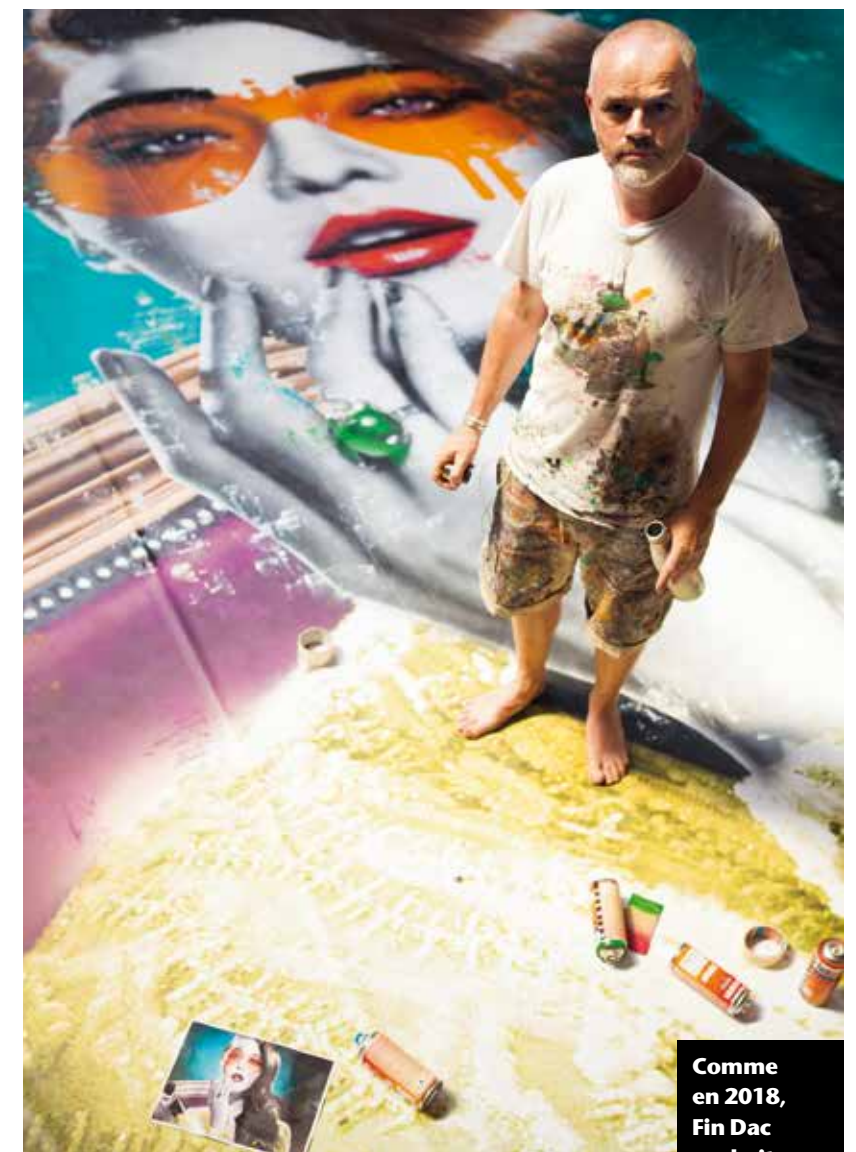
Cet automne, des travaux de ravalement du pignon feront sans doute disparaître complètement la noble dame mais le Comité départemental de tourisme de la Seine-Saint-Denis (CDT 93), à qui l'on doit la paternité de l'impératrice, s'est d'ores et déjà mis en relation avec la copropriété de l'immeuble concerné : « Nous allons proposer aux copropriétaires et au syndic la réalisation par Fin Dac d'une nouvelle fresque. Ce projet est très important pour nous car nous sentons que cette œuvre fait partie de l'identité de Pantin », détaille Mathilde Christnacht, responsable du service Développement au CDT 93.

La renaissance d'une œuvre

De son côté, l'artiste semble plus que partant pour redonner vie à l'impératrice : « J'ai réalisé des fresques à Los Angeles, Bruxelles, Düsseldorf, Madrid, Portsmouth, Londres, Montréal... Mais cette peinture murale est l'une de mes préférées dans le monde ! Je pense qu'il est très important que j'en crée une nouvelle, ne serait-ce que par amitié pour tous les Pantinois qui venaient suivre quotidiennement son avancée. Si possible, je voudrais utiliser ce qui reste de l'originale afin que le mur conserve au moins une partie de son histoire », confie celui qui planche déjà sur sa nouvelle création pantinoise.

Inspirée de la série l'impératrice de Chine, *Nühuang*, *L'Impératrice* a été réalisée au printemps 2018. Pour la onzième édition de l'Été du canal, l'équipe du CDT 93 avait imaginé un parcours urbain de *street art* s'étendant sur 10 kilomètres, le long du canal de l'Ourcq, entre Paris et Bondy. Un parcours regroupant 13 grands noms – dont Fin Dac – autour des photos du mythique studio Harcourt.

À tous ceux qui restent inconsolables du destin tragique de l'impératrice, sachez que certaines œuvres issues de ce projet sont encore visibles, notamment l'immense por-



Comme en 2018, Fin Dac souhaite revenir à Pantin pour réaliser une nouvelle fresque sur les bords du canal.

trait de Marion Cotillard, réalisé par BK Foxx. Des œuvres iconiques qui viennent rivaliser avec des créations plus récentes, à l'instar de *La Madone au smartphone* de PBoy qui recouvre la façade de la Maison des associations.

● Découvrez une vidéo sur le *street art* à Pantin sur pantin.fr.

ville de
Pantin

Podcast Faire face Des Pantinois engagés témoignent

Direction de la Communication - Juin 2020



Responsable associative

- soigner
- nourrir
- aider
- préserver l'espace public
- soutenir les artistes
- produire et entreprendre
- ...



Agent de propreté



Commissaire de police



Responsable pôle spectacle vivant



Responsable associatif

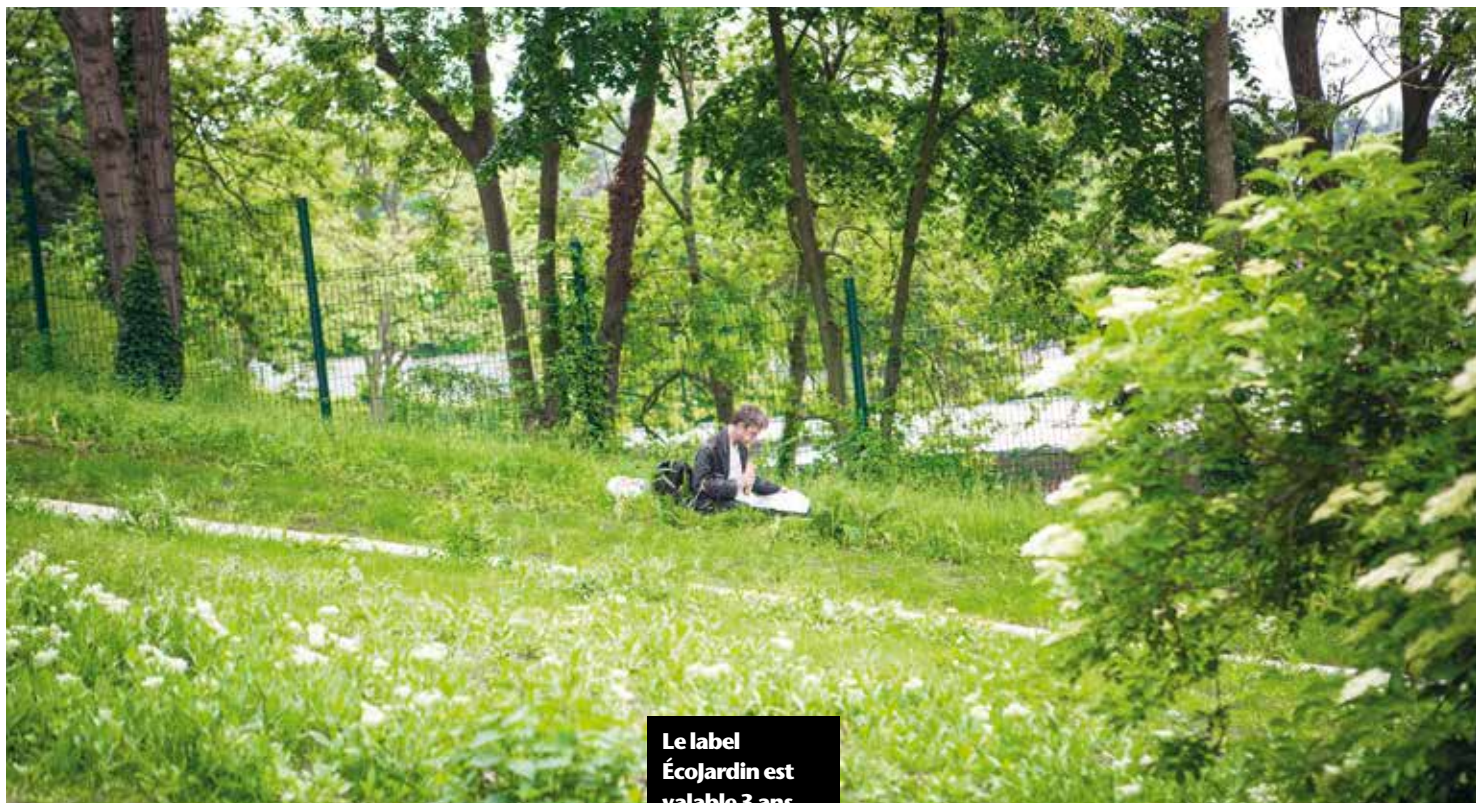


Directrice générale

À retrouver sur les plateformes de podcast et sur pantin.fr

Label gestion écologique ! 29 espaces verts reçoivent le label ÉcoJardin

Première ville du département à avoir obtenu, en 2015, le label ÉcoJardin pour la gestion écologique du parc de la Manufacture des tabacs, **Pantin vient de se voir décerner cette distinction pour 28 autres espaces verts.** Des parcs et des squares bien sûr, mais aussi des passages, des rues, un parvis et même... une ZAC! Explications. **Noëlie Mésange**



Le label ÉcoJardin est valable 3 ans durant lesquels la ville s'engage à maintenir une gestion écologique de ses espaces verts. Sur cette photo, le parc Henri-Barbusse auquel le comité de labellisation, composé notamment de représentants de l'État, a attribué une excellente note.

« **L**e nombre de sites labellisés ÉcoJardin à Pantin – 29 – est très important et démontre un engagement fort de la ville pour tout ce qui a trait aux questions environnementales. Le label récompense en effet la gestion écologique des espaces verts, mais aussi la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Force est de constater que cette bonne gestion n'est pas une démarche isolée : elle relève d'une politique globale », analyse Jonathan Flandin, écologue au sein de l'Agence régionale de la biodiversité qui soutient le label. Créé en 2012, dans le cadre du plan national Écophyto, qui instaure des actions pour parvenir à une utilisation raisonnée des pesticides, ÉcoJardin a pour vocation de valoriser le travail des jardiniers et des gestionnaires d'espaces verts, autant que les efforts réalisés pour sensibiliser les usagers aux problématiques de la biodiversité. « En l'espace de 8 ans, le nombre de sites labellisés est passé à 531 sur toute la France. Voilà qui prouve la force de cette démarche dans l'accompagnement du changement pour aller vers des pratiques plus écologiques », se félicite Jonathan Flandin.

Un audit vert

Du parc Henri-Barbusse au square Vaucanson, en passant par le square partagé Langevin, le mail Pierre-Desproges ou encore la rue Denis-Papin, des auditeurs indépendants ont, début novembre, passé au crible 28 sites et analysé plusieurs domaines comme l'exploitation des sols, l'utilisation de l'eau, la protection de la flore et de la faune, l'accueil du public, la gestion du matériel et des engins utilisés ou encore la formation des agents intervenants.

À Pantin, la mise en place d'un plan de gestion raisonnée, la création de la Charte de l'arbre, le bannissement des produits phytosanitaires, l'arrosage au goutte-à-goutte, l'écopâturage, l'extinction de la lumière dans les parcs à la nuit tombée, mais aussi l'interdiction d'y fumer les a particulièrement séduits. Si bien qu'aujourd'hui, la ville s'inscrit aux côtés de territoires exceptionnels, pouvant se targuer d'abriter plus de 10 sites labellisés. Mieux : à l'occasion de la huitième rencontre ÉcoJardin, organisée fin janvier au ministère de la Transition écologique et solidaire, Pantin l'a réaffirmé : son objectif est d'obtenir le label pour la totalité de ses espaces verts.

● Pantin.fr : pour découvrir la totalité des sites labellisés.

Un jour à toi, un jour à moi Un square en partage

À la fin de l'hiver, le « trou Méhul » de l'école Langevin laissait la place à **un square partagé mis à disposition des élèves en semaine et ouvert à tous le week-end et pendant les vacances scolaires.** Après plus de deux mois de fermeture due au confinement, les Pantinois peuvent de nouveau profiter de ce nouvel espace vert. **Frédéric Fuzier**

Nauguré le 29 février et presque aussitôt fermé du fait du confinement, le square partagé Langevin a rouvert ses portes le samedi 20 juin. Malgré tout, les familles ont pu le découvrir début mars. Odile et ses enfants étaient de celles-là. « Je ne connaissais pas le principe du square partagé. C'est une idée originale », estimait-elle alors. S'étalant sur 2 800 m² dans le quartier de l'Église, l'espace vert est équipé d'un module d'escalade, d'un mur de cordes et d'acrobaties et d'un trampoline intégré au sol, le premier du genre à Pantin, largement plébiscité par les plus jeunes. À la sortie de l'hiver, les enfants d'Olivier justement n'avaient qu'une hâte : l'essayer. « C'est un espace vert supplémentaire, se félicitait le père de famille. Depuis quelques années, on a la chance d'en avoir de plus en plus à Pantin. Et, dans la plupart d'entre eux, les jeux sont variés et bien conçus. Comme ici ! » Le même jour, les garçons de Charlotte – 8 et 11 ans – ont également passé leur après-midi à tester, sans le moindre répit, le trampoline et le mur d'escalade : « On s'est arrêté en voyant que le square était ouvert. Pour sa surface, il y a suffisamment de jeux. »

Il y a trois mois, la maman regrettait toutefois que la grande pelouse ne soit pas accessible. La période de confinement ayant permis la bonne pousse du gazon, c'est désormais le cas. Ne manque plus que l'arrivée des deux moutons noirs d'Ouessant. Une fois leur zone



Le lundi suivant le premier week-end d'ouverture (notre photo), ce sont les CP de l'école Langevin qui ont profité du nouveau square partagé.

de pâturage assez développée pour leur permettre de s'alimenter, ils feront le bonheur des petits visiteurs.

● **Square partagé Langevin**
28, rue Charles-Auray.
Ouvert au public tout l'été de 8.00 à 19.00.

ÉTAT CIVIL MARS 2020 naissances

ROLLAND de CHAMBAUDOIN d'ERCEVILLE
Lumen, Isabelle, Véronique
BENSUSAN Juliana, Johane
DAUNY BONNERUE Arthur, Yves, Christophe
TUNKARA Maisha
TOUMI Sohan
DURIN GRZIMEK Gaspard, Fabien, Christian
AWAD Chaïmae
ROUSSEAU MOISE Cattleya, Rose-Mary
de SWARTE Sibylle, Joséphine, Coline
LACENE NECER Waël
AINOUSSI Aliyah
SARTHOU COLL Maxine, Irène
BOUKERSI Lahna
DIALLO Amadou
PAHO Tiphaine, Maëlyne, Julienne, Mbiapo
BOSSE Meïdi, Maheva, Koudouhonon,
Clémentine
SOW Massire

HOFFALT Jean, Stéphane, Olivier
KONE Kais, Alioune, Jarel
FERRAHI Sajda, Malika
REMILA Madjid
RAHMOUNI Naila
MELLAS Mayes
ANDRE Fiston
SYLLA Mariame, Jankhe
DEFOSSÉ Thyméo, Ange
GRÉILLON Elijah, Armand, Camus, Poëm
IKHERBOUCHEN Abderahmen
SOUMAHORO Maimouna, Faïndais, Yasmine
RODRIGUES BELLAÏCHE Lenny
YONTAR Aylin
SACANENO Noam, Nathanaël
GHENAI Adam, Ali
EMAM Ahmed
AL MASKIRY Amna
GAKOU Ibrahim

SANJEEV KUMAR Roman, Kahlon
PESIC Eva
RENAR POUVIN Jeslane, Jean-Alain
MASLAH Asma
AYADEN Aylina, Arinas
VIMONT BUCH Marceau, Paul, Lucas
SARKER Tasseen
BA Adham-Luqman, Bocar
YANORI Amira
YANG Sindy, Shunxin
KIZITIDI LUSALA Mya, Madyson
DIAKHABY Abdoulaye
BEN ABIZID Haroun
SARAMBOUNOU Adama
CHÉRON Mathilda, Anna, Marie-Hélène
DIKITE Fatoumata
DJABY Cheick, Vakiss, Mohamed
SHETA Gamila
FARHANI Amani

ALFRED Aatuha
DOSSO Khadija, Amira
JORIO FALIK Simon
RAIES Medine, Ilyes
ISSIMDAR Soukayna, Fatiha, Nazlee
SYLLA Bintily, Hafsa
MAJDOUB KENZA
GHARBI Malek
DAHABA Cellou

mariages

Manel LASSILAA & Mohamed BELHAJ
Assirem LOUALIA & Amel HARMALI
Mohammed-Tarek BENKHEROUF &
Halima HAFFAF
Yongli HAN & Guojun SHI
Amna LAZAAR & DHAOU HAMMOUDA
Kessel NORBRUN & Avenia VICTOR

Côté court garde la ligne

Un festival aussi virtuel que visuel



Une soirée de clôture dans la nouvelle guinguette du Relais a rendu ses paillettes à cette inédite 29^e édition.

Cette année, crise sanitaire oblige, le Ciné 104 n'a pu rouvrir ses portes pour accueillir la 29^e édition de Côté court, le festival du court-métrage pantinois. Mais **l'équipe a pris le parti de ne pas l'annuler et d'en faire un événement 100 % digital** qui s'est achevé le 27 juin. L'occasion également de se réinventer. **Hana Levy**

Cent trente films accessibles gratuitement six jours durant sur cote-court.org, des rencontres programmées sur Zoom, des membres du jury à pied d'œuvre depuis leur canapé... Même si, de l'aveu de Jacky Evrard, son directeur artistique, « la programmation de l'édition 2020 a été légèrement allégée », les organisateurs de Côté court ont tenu à ne pas trahir l'esprit du festival. Du 17 au 27 juin, il s'agissait donc bien de débusquer les talents de demain (compétition Fiction), de bousculer et de faire réfléchir (compétition Essai/Art vidéo), de découvrir de nouvelles écritures (Écrans libres) et de mettre en lumière des films expérimentaux (Panorama). Cette année, une nouvelle compétition, intitulée Prospective cinéma, a même donné un

coup de projecteur sur les moyens-métrages les plus novateurs. « Nous voulions absolument préserver les rendez-vous entre cinéastes et public, reprend Jacky Evrard. Chaque film était donc précédé d'une courte introduction vidéo et d'une présentation des réalisateurs, présents sur Zoom plutôt qu'en salle. » Chaque soir à 19 heures, des rencontres en ligne, durant lesquelles le public pouvait réagir en direct, étaient également organisées.

Réalisateurs et jury à la maison Forcément un peu déçus d'être privés du côté festif du festival, réalisateurs et membres du jury ont pourtant fait contre mauvaise fortune bon cœur. Louis Séguin, qui a réalisé *Bus 96* en lice dans la compétition Fiction, l'assure : « Mieux vaut un festival que pas de festival

du tout. Le fait que mon film soit vu en ligne n'empêche pas les spectateurs de me donner leurs impressions. » De son côté, le jury du Prix du public s'est adapté. « Nous avons quand même visionné ensemble la majorité des programmes et avons pu en débattre. L'expérience reste très enrichissante », explique Emma Tubery, étudiante en cinéma. « La version numérique a ses avantages : elle a permis de nous faire connaître bien au-delà du cercle des habitués. L'année prochaine, pour son trentième anniversaire, les 30 films qui ont marqué l'histoire du festival devraient être accessibles librement en ligne », conclut Jacky Evrard.

Un palmarès haut en couleur

Le Grand prix Côté court/Prix André S. Labarthe a été décerné au très beau film de Virgil Vernier, *Sapphire Crystal*, qui sortira en salle le 15 juillet. Le prix du meilleur premier film revient à *Un adieu* de Mathilde Profit, une délicate histoire père/fille. Le jury pantinois a, quant à lui, décerné le prestigieux Prix du public à *Eva voudrait* de Lisa Diaz, une histoire de femme face à son désir d'enfant. Le prix de la Presse est revenu à *80 000 ans* de Christelle Lheureux, lauréate du Grand prix lors d'une précédente édition, et celui de la Jeunesse, décerné par des jeunes du département, à *Sole Mio* de Maxime Roy, un film radical sur un père transgenre. Les films primés seront à découvrir le 18 septembre, au Ciné 104.

Hygiène de l'auteur

Josselin Guillois, l'écriture ou la vie

Dans son premier roman, salué par la critique, Josselin Guillois nous plonge dans les secrets du Louvre sous l'occupation allemande. Rencontre avec ce **professeur de lettres de 33 ans qui vit pour et par la littérature.** **Guillaume Gesret**

Dix mois après la parution de *Louvre*, Josselin Guillois semble toujours sur un petit nuage. « Je suis très heureux. Le livre en est à son troisième tirage et il va être traduit pour être diffusé en Arabie Saoudite, en Italie et en Argentine. » *Le Monde*, *Libération*, *Le Parisien*, *Paris Match*, *France Culture*... En pleine rentrée littéraire, sa maison d'édition, Le Seuil, lui a offert une belle couverture médiatique et a organisé de nombreuses rencontres en librairie. « Cela me permet de mettre des visages sur des lecteurs. Dans une librairie de Belle-Île-en-Mer, j'ai cuisiné pour certains d'entre eux lors d'une rencontre-dîner. En septembre, je ferai une lecture chez le caviste Le Lieu du vin. Elle sera suivie d'une conférence sur le vin et l'écriture », se réjouit-il.

Peinture d'une époque

Mais revenons à son roman. *Louvre* nous plonge dans les coulisses du musée parisien pendant la Seconde Guerre mondiale. Josselin Guillois, amateur de peinture, raconte la manière dont le directeur de l'époque, Jacques Jaujard, décide, dès le mois de septembre 1939, d'exfiltrer 4 000 œuvres du musée pour éviter qu'elles soient confisquées par les Nazis. « C'est un geste d'anticipation inouï, s'enthousiasme l'auteur. J'ai découvert ce fait historique en tombant sur des clichés montrant des ouvriers sans gant, clope au bec, en train de déménager des chefs-d'œuvre de la peinture et des trésors égyptiens. » Pour conférer une dimension romanesque à son œuvre, Josselin Guillois a cousu de toutes pièces les journaux intimes de trois femmes gravitant autour du directeur, devenant par là même les narratrices. Cet ouvrage, Josselin Guillois l'a façonné dans le train qui le menait chaque jour vers un collège de Meaux où il enseignait les lettres. « Je l'ai construit mentalement à l'occasion de mes allers-retours et j'écrivais le soir, après le dîner. » Aujourd'hui, le professeur transmet sa passion pour la littérature dans un lycée parisien et trouve toujours le temps d'écrire au petit matin ou à la nuit tombée. « L'écriture est devenue indispensable à ma vie depuis mes 15 ans. J'y consacre deux à trois heures par jour. Si je paresse, je culpabilise immédiatement. » Alors, pour pouvoir s'adonner à « l'extase de la littérature et de la lecture de Proust, de Guyotat ou de Melville », il résiste à la pression du temps, refusant de détenir un smartphone, de s'abonner à Netflix ou de fréquenter les réseaux sociaux.

Un deuxième roman

Une telle hygiène de vie ne le coupe pas pour autant de son époque. « J'accompagne mon fils à la crèche et je regarde des séries comme tout le monde. Certaines sont aussi grandes à mes yeux que du Proust. » Ce père de famille se nourrit aussi des échanges



Le roman de Josselin Guillois a été salué par la critique.

avec ses élèves et de discussions avec le caviste, le fromager et les commerçants du marché de l'Église à propos de son autre passion, la cuisine. Comme bon nombre de Parisiens, Josselin Guillois est arrivé à Pantin, il y a quatre ans, pour devenir propriétaire. Rapidement, il a repéré des endroits qu'il affectionne particulièrement : le café du CND, la galerie Thaddaeus Ropac, la Halle Papin... « J'ai trouvé une certaine tranquillité dans cette ville, le bon équilibre entre le retrait et la ferveur de Paris. » Le soir, quand les bruits de la cité s'estompent, il écoute un disque de Duke Ellington et se met devant son ordinateur. « Mon deuxième roman aura également une empreinte historique », promet-il.

● *Louvre*, éditions du Seuil, 256 pages, 18 €.

Vol au-dessus de la mêlée

Cameron Woki, un espoir du rugby français

Sélectionné récemment en équipe de France, ce troisième ligne de 21 ans a vécu à Pantin avant d'entamer une **prometteuse carrière professionnelle au sein de l'Union Bordeaux-Bègles**, en tête du Top 14 lorsque le championnat a été interrompu prématurément du fait du confinement. Rencontre. **Guillaume Gesret**



© UBB Michel Campistrou

décident d'emménager à Pantin, rue du Docteur-Pellat. « J'y ai passé mon adolescence et j'étudiais au collège Lavoisier. De cette époque, j'ai gardé des copains. Je me souviens qu'on allait jouer au foot au City stade des Pommiers après les cours. » En revanche, le mercredi et le samedi, c'est rugby ! « Après le club de Bobigny, je me suis inscrit à Massy. Je prenais le métro et le RER pour y aller. Je rentrais tard à l'église de Pantin. »

En classe de troisième, Cameron Woki intègre un sport-études à Brétigny-sur-Orge qui, un an plus tard, le propulse au pôle Espoirs de Sceaux. Au lycée Lakanal, il prépare sans difficulté un bac gestion-administration. Sur le terrain, il s'impose comme titulaire au sein des équipes de France U16, U17 et U18*. « À l'époque, j'avais un modèle : Yacouba Camara qui avait, comme moi, commencé le rugby à Bobigny, avant de jouer à Massy et d'entrer en équipe de France. Il a seulement quatre ans de plus que moi mais c'est lui qui m'a montré la voie. »

Bienvenue chez les pros

À 19 ans, Cameron Woki signe son premier contrat pro et arrive « sur la pointe des pieds » au club de Bordeaux-Bègles. Il réalise alors une première saison inoubliable. Titularisé à 20 reprises en Top 14, il remporte également la Coupe du monde avec l'équipe de France des moins de 20 ans. « J'ai vécu de grands moments avec Romain Ntamack, Louis Carbonel et les autres. Je me souviendrai longtemps de cette saison 2017-2018 ! » À Bordeaux, ses percées dévastatrices des lignes adverses font de plus en plus parler de lui. Dans la presse, on le surnomme le « Olivier Magne des temps modernes ». Quant au public, il le félicite quand Cameron s'accorde une petite promenade dans la capitale girondine. « C'est agréable d'être reconnu. Cela veut dire que mes performances sur le terrain sont appréciées. »

Plus récemment, la reconnaissance est venue de Fabien Galthié, le nouveau sélectionneur de l'équipe de France. C'est lui qui l'a fait entrer sur la pelouse du Stade de France. Malheureusement, Cameron ne sera pas retenu pour les trois derniers matchs du tournoi des VI Nations. « Le coach a trouvé que mes deux entrées de jeu manquaient de mordant... » Malgré la déception, Cameron sait qu'il aura d'autres occasions de montrer son talent avec l'équipe nationale. En attendant, il se concentre sur son jeu avec l'Union Bordeaux-Bègles, qui a terminé la saison en tête du Top 14. « Et je consacre aussi 11 heures par semaine aux études. Je passe une licence de commerce et de marketing international dans une école bordelaise », conclut-il.

*U correspond à la première lettre du mot anglais Under, « sous » en français. U16 signifie donc moins de 16 ans.

Ce 2 février, lorsque Cameron Woki fait son entrée dans un Stade de France chauffé à blanc pour le match d'ouverture du tournoi des VI Nations, opposant le XV tricolore à l'Angleterre, le jeune homme de 21 ans réalise un « un rêve de gosse. C'était très émouvant de jouer à Saint-Denis devant ma famille et mes amis. Aujourd'hui encore, c'est une immense fierté ». Cette première sélection l'aura vu jouer une vingtaine de minutes. Une autre suivra une semaine plus tard. Contre l'Italie, Cameron joue également une vingtaine de minutes.

Physique et technique

1,96 mètre, 103 kilos. Cameron Woki a indiscutablement un gabarit de troisième ligne. D'ailleurs, depuis qu'il est gamin, on le remarque tout de suite sur le terrain pour ses qualités physiques bien sûr, mais aussi techniques. C'est à l'âge de 8 ans qu'il débute le rugby dans le club de Bobigny, pour « faire comme mon grand frère ». Quand il entre en sixième, ses parents

On dit de Cameron Woki qu'il est un joueur ultra-complet.

LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Le maire et les adjoint(e)s



Bertrand Kern
Maire.
Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.
Conseiller métropolitain et territorial.



Mathieu Monot
1^{er} adjoint
Développement urbain durable, Écoquartiers, Innovation par la commande publique, Démocratie locale.
Conseiller territorial.



Mirjam Rudin
Nature en ville, Déplacements, Espaces publics et Espaces verts.



Hervé Zantman
Vie scolaire.



Nadine Castellou
Enfances, Jeunesse et Parentalité.



Salim Didane
Développement territorial, Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire.



Leïla Slimane
Vie des quartiers, Politique de la ville et Vie associative.



Vincent Loiseau
Quartier des Courtilières et Stratégie financière.



Emma Gonzalez Suarez
Logement.



Rida Bennedjima
Ville numérique, Relations avec les usagers et Temps dans la ville.



Mélina Pelé
Quartiers Mairie-Hoche, Église, Petit-Pantin/ Les Limites.



François Birbès
Quartier des Quatre-Chemins
Conseiller territorial.



Françoise Kern
Tranquillité publique et Sérénité urbaine
Conseillère territoriale.



Serge Ferretti
Bâtiments et équipements municipaux et Sobriété énergétique.



Charline Nicolas
Cultures, Mémoires et Patrimoines.



Bruno Carrère
Actions sociales et solidaires.



Sonia Ghazouani-Etth
Agents municipaux, Dialogue social et Qualité du service public.

Les conseiller(e)s de la majorité délégués



David Amsterdamer
Animation de la ville et Temps libre.



Jocelyne Chatron
Co-construction et Interpellation citoyenne.



Zora Zemza
Développement du commerce et Qualité des marchés forains.



Abel Badji
Sports et Relations avec les clubs sportifs.



Philippe Lebeau
Santé et Handicap.



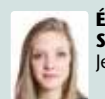
Nathalie Berlu
Qualité et Diversité de l'habitat.
Conseillère territoriale.



Hawa Touré
Égalité femme-homme et Lutte contre les discriminations.



Pierric Amella
Mobilités douces, Qualité de l'air et Budget carbone.
Conseiller territorial.



Élodie Salmon
Jeunesse.



Marc Langlade
Centres de loisirs.



Rui Wang
Stationnement et Centre de supervision urbain.



Delphine Cammal



Nacime Animar



Alice Nicolle
Conseillère territoriale.

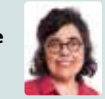
Les autres conseiller(e)s de la majorité



Augustin Ignacio-Pinto



Pierre-Dominique Pausiclés



Nadia Azoug
Conseillère territoriale.



Christine Lehembre



Frank Tikry



Julie Rosenczweig
Conseillère territoriale.

Liste La gauche et l'écologie pour Pantin

Les conseiller(e)s de la minorité de gauche



Thanh-Hong Mach



Nadège Abomangoli
Conseillère territoriale.



Samir Amziane



Enzo Poultreniez

Liste Pantin en commun

Les conseiller(e)s de la minorité de droite



Fabienne Jolles



Jean-Luc François



Geoffrey Carvalho

Liste En avant Pantin !



Olivier Enjalbert

Liste Nous sommes Pantin

Les autres élus



Gérard Cosme
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris.



Vos conseillers départementaux Canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais : Bertrand Kern et **Florence Laroche** reçoit le 3^e jeudi du mois de 16.00 à 18.00 Rdv ☎ 01 43 93 93 26



Bastien Lachaud
Votre député
bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr

L'ordre des élus présentés dans ce trombinoscope est susceptible d'être modifié une fois l'organisation des groupes politiques de la majorité et des minorités fixée. Les coordonnées téléphoniques des élus pantinois seront, quant à elles, publiées dans un prochain numéro.

Groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés

La majorité socialiste et citoyenne autour de Bertrand Kern vous remercie Pantinoises et Pantinois de votre fidélité dès le premier tour de l'élection du 15 mars, vous avez accordé votre confiance à un collectif de femmes et d'hommes attachés à l'identité de la ville, soucieux de l'épanouissement de toutes et tous et avec pour ambition le développement d'une ville soucieuse de son environnement. En tant qu'élus de terrain nous sommes face à l'incertitude : l'incertitude d'une crise sanitaire qui n'est pas terminée, l'incertitude d'une crise économique sans précédent avec pour corollaire un impact social de grande ampleur. Depuis 2017, Emmanuel Macron exige des collectivités territoriales de participer fortement à la maîtrise de la dépense publique alors qu'en même temps l'État a montré son inefficacité dans la crise Covid-19. Notre ville, par ses choix politiques et ses politiques sociales, a su consolider le rempart social et solidaire et palier les manquements les plus élémentaires. Cette crise du Covid-19 frappe beaucoup plus durement les milieux défavorisés. Ici, en Seine-Saint-Denis, à Pantin en particulier, nous sommes concernés au premier chef par la dégradation des conditions de vie. Pour y faire face, la solidarité a été au cœur de l'esprit de nos concitoyens, qu'ils en soient aussi remerciés. Pour la ville, avec un service public municipal fortement mobilisé, les choix ont été portés sur le maintien d'aides alimentaires, le soutien et la solidarité auprès des associations de terrain, partenaires de longue date ou nouvellement mobilisés, la distribution de masques à toutes et tous... Cette crise a également prouvé, une fois de plus, que notre ville est composée d'une multitude de citoyens solidaires. Cet été, avec une mobilisation forte des maisons de quartier, des centres de loisirs, du service des sports, de la culture et des antennes jeunesse, la ville de Pantin répondra à l'urgence sociale par des activités de loisirs pour ceux qui ne pourront pas partir en vacances. De nombreuses activités seront menées avec le partenariat d'associations pantinoises, qui continueront leurs actions au plus fort de l'été. L'impulsion par le local continue d'être le point d'orgue de la nécessité d'écouter et d'agir au plus près des citoyens.

Vincent Loiseau, président sortant du groupe, et **Marc Langlade**, président du groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés.

Groupe Écologistes et Solidaires
Écologistes et solidaires :
Nous sommes

Par notre première tribune, nous tenons à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance le 15 mars. Six ans à venir. Nous avons commencé notre action dans un contexte particulier, car après une victoire au premier tour avec notre liste d'union, nous sommes rentrés dans une période singulière, historique, du confinement ! Durant ces mois, nous ne sommes pas restés en hibernation. Nous avons, de notre place, essayé d'apporter notre pierre à la situation par la rédaction d'un document assez conséquent de propositions pour accompagner l'action de la municipalité dans ce contexte de crise au service des habitants. Par ailleurs, l'annonce de la fermeture des marchés forains, l'interdiction des modes de distribution alternatifs, les difficultés des agriculteurs et l'injonction à aller dans les supermarchés a suscité une forte mobilisation de certains d'entre nous pour proposer une alternative. Nous avons contribué à l'émergence d'une opération, révélée d'envergure par des distributions de paniers de légumes : plus de 700 familles ont été bénéficiaires de ces paniers, avec un soutien à des agriculteurs du 77 et un portage de la Butinerie. Puis, en discrétion, nous avons été à l'origine d'une cagnotte solidaire afin d'apporter des légumes bio, en direction des plus nécessiteux. Pour la phase du déconfinement, pour alimenter les décisions du maire, nous avons rédigé une autre contribution abordant : mobilité - vélo, éducation, solidarité, hygiène, etc. « Le monde d'après » se nomme ce document. Ensuite, en mai, il y a eu l'annonce de l'installation du conseil municipal, à partir duquel nous sommes entrés officiellement en fonction. Notre action au sein de l'exécutif municipal commence dans un contexte inédit. Un contexte qui ne pourra s'affranchir des solutions écologistes et solidaires. L'urgence, nous en parlons de longue date. Elle est là, en bas de chez nous. La pandémie a tout reposé sur la table : climat, autosuffisance alimentaire, économie locale, mobilité, qualité de l'air, solidarité, énergie, éducation... Bref, toutes nos vulnérabilités dont le dépassement impose de mettre les thèmes de la transition écologique et sociale, au cœur d'un nouveau modèle de développement pour un futur désirable et respirable. À Pantin, nous nous y engageons !

Nadia Azoug et Salim Didane
Co-présidence du groupe des élu-e-s :
Écologistes et solidaires.

Parti radical de gauche

Un grand merci à toutes et tous pour nous avoir renouvelé votre confiance lors du premier tour des élections municipales et de vous être déplacés aux urnes malgré la pandémie qui affecte notre pays. Le premier tour des élections a immédiatement laissé place à une longue période de confinement qui a bouleversé nos vies, celles de nos enfants et à laquelle personne n'était réellement préparé. Nous pensons aux familles qui ont eu la douleur de perdre un proche, aux malades, au personnel soignant applaudit chaque soir à 20 heures. Nous savons que les applaudissements ne remplacent pas une reconnaissance du travail accompli et nous les soutenons pour une revalorisation de leurs salaires. Cette période est également extrêmement difficile pour les hôpitaux, les administrations, les entreprises, les enseignants, les élèves, les étudiants, le corps médical, les maisons de retraite et leurs résidents, les salariés se retrouvant au chômage partiel ou en télétravail pour les plus chanceux. Tout comme chacun de nous, nos enfants resteront à jamais marqués par ces semaines d'enfermement qui les ont tenus éloignés de leurs copains et pendant lesquelles dans le meilleur des cas, ils ont vu leurs parents tenter de tenir le rôle des enseignants. Les inégalités des chances et les inégalités sociales se sont creusées. Ainsi à Pantin des bons alimentaires ont été distribués aux parents de plus de 1800 enfants pantinois sur la période allant du 15 mars au 14 avril. Nous remercions chaleureusement les associations et les bénévoles qui malgré les risques et l'ambiance anxieuse que nous connaissions n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir en aide aux familles les plus démunies. À ce jour, même si nous sommes en déconfinement le virus continue de circuler, il nous faut rester vigilants et appliquer les gestes barrières.

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Emma Gonzalez Suarez, adjointe au Logement,
Pierre Pausicles, conseiller municipal

Pantin en commun
Six ans pour construire
Pantin en commun



C'est parti pour six ans ! Six ans au service d'un projet solidaire, écologique et démocratique. Six ans pour vous représenter et œuvrer à construire une ville qui donne sa place à toutes et à tous, qui défend et développe le service public et qui investit massivement face à l'urgence écologique. Merci aux 1669 pantinoises et pantinois qui nous ont fait confiance, dans un contexte exceptionnel. Merci aussi, infiniment, à toutes et tous ceux qui ont lutté contre le Covid-19. Notre tâche est immense, et ne sera pas simple face à une majorité PS-EELV repliée sur elle-même. Mais nous serons une force de proposition, et d'opposition quand cela sera nécessaire. Quelques batailles depuis le 15 mars : la gestion de la crise sanitaire et les difficultés spécifiques des Quatre-Chemins, l'avenir incertain du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique), le refus de la hausse des tarifs de cantine et des licences sportives, les pistes cyclables temporaires, et les droits des personnes LGBTQI+. Pour ces premiers conseils municipaux, notre principal combat a été celui de la démocratie. Les relations entre la majorité et les oppositions se dégradent. Lors du conseil du 11 juin, la majorité a fait part de sa volonté hégémonique d'écarter notre groupe de nombreuses instances. C'est inédit, et clairement un recul par rapport au mandat précédent. Ce mandat ne peut pas commencer par un renoncement sur la démocratie et la transparence. De plus en plus de citoyennes et citoyens aspirent à participer davantage, à être plus consultés-es et mieux représentés-es. C'était dans le programme de toutes les forces se revendiquant de la gauche et de l'écologie, y compris celui qui a permis la réélection du maire. Il faut donc avancer sur le sujet, avec ambition. Dans cette logique, nous continuerons à nous battre pour que la démocratie vive mieux à Pantin. Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés, à la hauteur du mandat que vous nous avez confié, et fidèles aux valeurs défendues pendant notre campagne.

Le groupe Pantin en commun :
Samir Amziane, Nadège Abomangoli, Hông Mach, Enzo Poultréniez
Site : pantincommun.fr
Mail : contact@pantincommun.fr



Nous sommes Pantin

Le collectif Nous Sommes Pantin (NSP) tient à remercier les 499 Pantinois.es qui lui ont apporté leur vote et un élu au conseil municipal. Nous saluons l'admirable sang froid de la population pantinoise qui a été soumise à un confinement inédit durant deux mois. NSP est étonné que le maire n'ait pas pris en compte les nombreuses initiatives et propositions de la population qui lui ont été soumises, via le collectif NSP ou le Collectif Christine Renon. Dès le 21 mars, nous proposons une distribution de livres via les médiathèques et il a fallu attendre fin mai pour que soit mis en place un dispositif *click and collect*. Nous retenons l'extraordinaire dévouement et le grand professionnalisme des agents de la ville, en première ligne face au risque de Covid, et nous souhaitons qu'ils bénéficient de hausses salariales et non seulement d'une prime exceptionnelle. Quant aux enseignants quels mots de soutien ont-ils reçus, quand ils se portaient volontaires pour travailler et soulager les parents soignants ? Par ailleurs, le manque d'informations quant à l'accueil des enfants dans les écoles a mis les enseignants dans de délicates postures face aux parents d'élèves légitimement inquiets par la désorganisation ressentie. M. le Maire, vous écriviez défendre le service public de la santé. Quel geste avez-vous alors prévu de faire pour éviter la fermeture du CMPP du quartier des Courtilières ? Une réduction ou suspension du loyer lui permettrait de survivre. Vous expliquez soutenir la solidarité des Pantinois.es et des associations. Savez-vous que des bénévoles se sont vus verbaliser pour rassemblement illégal pendant une collecte ? Certains collectifs d'associations ont même fini par refuser votre aide financière, une façon peut-être de manifester leur opposition. NSP et nombre d'associations pantinoises expérimentaient déjà, avant la crise sanitaire, l'auto-organisation et la solidarité entre habitant.e.s. Ce système s'est révélé réactif et efficace (confection de masques, aides alimentaires, soutien aux personnes fragiles ou isolées, etc.) face à une certaine inertie du « monde d'avant ». Nous appelons à la reconnaissance et au soutien de ces initiatives, au-delà de cet épisode.

En avant Pantin !
Toujours présent pour vous servir !



Chères Pantinoises, Chers Pantinois, Je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des 1322 personnes qui m'ont fait confiance lors des élections municipales après une très belle campagne de terrain aux côtés d'une équipe dynamique, sincère et compétente. Malheureusement, l'épidémie du Covid-19 a provoqué une chute considérable de la participation (seulement 35 %), ce qui a clairement avantagé l'équipe sortante qui n'a pas été très classe en sifflant mon équipe le soir des résultats et à la hauteur des enjeux pendant le confinement. Cependant, les Pantinois ont fait un choix clair et je souhaite à Bertrand Kern de réussir son ultime mandat même s'il a fait le choix de museler son opposition. En effet, l'opposition municipale ne siègera plus dans l'ensemble des instances, ce qui vient porter un grand coup à la transparence des décisions et à la démocratie locale. Lors du dernier conseil municipal, j'ai dénoncé ce comportement d'un autre temps pour éviter les suspensions et j'ai demandé à mettre en place un grand plan de relance communal pour faire face aux conséquences sociales de la crise sanitaire que nous venons de traverser... Hélas, les actions sont toujours à minima comparé aux villes de même taille en Île-de-France. Pour donner l'exemple, j'ai fait le choix de reverser symboliquement l'intégralité de mon indemnité de conseiller municipal (117 € brut) aux associations caritatives pendant minimum un an accompagné de la proposition de baisser les indemnités de 10% de l'ensemble des élus du conseil municipal. Sachez que cette demande a été refusée à l'unanimité par les élus socialistes (PS) et verts (EELV) qui se disent « de cœur » et « solidaire »... Oui à Pantin, la gauche n'est pas « quinoa » mais toujours « caviar » ! Enfin, je suis ravi d'avoir obtenu après trois ans de lutte le retour à la semaine des 4 jours dans les écoles pour nos enfants et l'exonération de la taxe locale d'affichage pendant un an pour nos commerçants... Il reste beaucoup à faire et vous pouvez compter sur ma détermination pour continuer à vous défendre quotidiennement ! Fidèlement.

Geoffrey Carvalhinho
Votre élu de proximité

Un certain art de vivre

Sur les marchés, le retour de la convivialité

Entièrement réorganisés, les trois marchés de la ville fonctionnent à nouveau depuis la mi-mai. **Au marché Magenta, les habitués – et l'ambiance – sont au rendez-vous.** En quelques semaines, la fréquentation de la halle a même été multipliée par cinq. Reportage.

Tiphaine Cariou



Sur les trois marchés de la ville, les mesures sanitaires n'empêchent pas la bonne ambiance.

En ce dimanche matin, les riverains sortent du marché avec des cabas débordant de tomates. Non loin de là, des habitués sirotent un café en terrasse. On se croirait presque revenu au temps d'avant le confinement ! Pourtant, quelques mètres plus loin, la réalité rattrape le visiteur. À l'entrée, un agent de sécurité, coiffé d'une visière en plexiglas, distribue du gel hydroalcoolique à tous ceux qui s'apprentent à pénétrer dans la halle. Depuis quelques semaines, Choukri, l'un des 10 agents de l'équipe, a pour mission de faire respecter la nouvelle organisation : entrée-sortie et sens de circulation uniques, jauge restreinte. À l'intérieur, des flèches vertes peintes au sol indiquent le sens de circulation et les premiers clients – tous masqués – font leurs emplettes.

Derrière leur étal, les 20 commerçants présents portent également le masque... ce qui ne les empêche pas de mettre de l'ambiance en donnant de la voix et d'attirer le chaland avec leurs prix imbattables. Près d'un étal, Djamel Cherkaoui, le placier, installe une barrière. C'est lui qui, depuis quatre ans, assure le bon fonctionnement du marché des Quatre-Chemins. Mais, avec la crise sanitaire, son rôle a pris une tournure inédite : « Toute la matinée, il faut vérifier que les commerçants portent masques et gants, et qu'ils ont bien protégé leur stand d'un film plastique pour que les gens n'aient pas accès directement à la marchandise », détaille-t-il.

Heureux de se retrouver

Pour l'instant, seuls les commerçants abonnés sont autorisés à « déballer », comme on dit dans le jargon. Dans les

allées, les pastèques voisinent avec les merguez extra-tendres. Morinda, elle, est venue acheter des produits portugais chez David Abreu. « Je pense que je vais venir à Magenta de plus en plus souvent. Car depuis le confinement, il y a eu une montée des prix dans les autres marchés et centres commerciaux », atteste-t-elle. Mais David Abreu ne vend pas uniquement de la morue séchée. Il est également le représentant des commerçants du marché des Quatre-Chemins : « Les clients sont contents de nous retrouver, nous et nos produits, mais l'activité reprend progressivement : les commerçants tournent à peu près avec la moitié de leur chiffre d'affaires. », précise-t-il.

Frédéric Bayere, commerçant et représentant du marché de l'Église, dresse le même constat : « La véritable reprise aura lieu en septembre. Les Pantinois qui avaient l'habitude de fréquenter le marché finiront tous par revenir car ils aiment ça : les produits, les commerçants mais aussi la balade », conclut-il.

● Marché Magenta :

rue Magenta, les vendredis de 13.00 à 19.00 et dimanches de 8.00 à 14.00.

● Marché Olympe-de-Gouges :

place Olympe-de-Gouges, les mercredis, vendredis et dimanches de 8.00 à 14.00.

● Marché de l'Église :

place de l'Église, les mardis, jeudis et samedis de 8.00 à 14.00.



Pour en savoir plus sur l'accès aux produits de première nécessité pendant le confinement, écoutez sur pantin.fr le deuxième épisode de Faire face, le podcast de la ville de Pantin consacré à la période.

Tous en terrasse !

Comme un avant-goût d'été

Pour tourner définitivement la page du confinement, **la création et l'extension des terrasses sont facilitées** à Pantin jusqu'au 30 août. De quoi réinvestir son QG préféré et trinquer à la liberté retrouvée. *r.c.*

Suite à un décret gouvernemental publié fin mai, les commerçants franciliens ont été, pendant la période de déconfinement progressif, autorisés à étendre leur terrasse sur la voie publique et même à en créer une de toutes pièces.

À Pantin, ce sont 2 000 m² du domaine public qui ont ainsi été investis par ces nouvelles installations qui, exceptionnellement, empièteront tout l'été sur les trottoirs et places de stationnement. Car, afin de soutenir la reprise de l'activité des bistrots, restaurateurs et boulangers, la ville a décidé de faciliter, jusqu'au 30 août, l'intégralité des démarches administratives liées à la création ou à l'extension d'une terrasse et d'exonérer de droits de voirie les établissements dotés d'un espace de consommation extérieur. Près de 60 commerçants ont ainsi créé une terrasse, quand 30 autres ont étendu celle qu'ils possédaient déjà.

L'éclosion de nouveaux espaces

Début juin, une équipe d'agents de la ville est allée à la rencontre des professionnels concernés pour délimiter avec eux les nouveaux emplacements et faire le point sur les mesures sanitaires, périmètres de sécurité, accessibilité et limitation des nuisances sonores. Une armada de règles au service d'un accueil aux petits oignons.

Rue Hoche, Nadia, la patronne du Village, a ainsi créé un petit espace extérieur à l'angle de l'artère : « J'ai tout nettoyé et installé des rosiers. Maintenant, il est possible de déguster un couscous en terrasse, sur l'une des quatre tables », se félicite-t-elle.

À quelques pas de là, rue Victor-Hugo, Le Relais a également joué la carte de la nouveauté en créant une guinguette en lieu et place de son parking : « Ce lieu, que la ville nous a aidés à aménager, va durer tout l'été. On pourra y déguster des grillades au barbecue et des soccas niçoises, mais également assister à des projections de films et à des concerts », explique Belka Kheder, le fondateur du restaurant d'insertion.

● **Le Village** : 53, rue Hoche. Du lundi au vendredi, de 7.00 à 21.30, et le samedi de 7.00 à 17.00.

● **Le Relais** : 61, rue Victor-Hugo. Du lundi au vendredi, de 12.00 à 14.00, et de 17.30 à minuit.

À voir jusqu'au 25 juillet : S'il suffisait de traverser la rue, une exposition photo de Virginie Pérocheau.



À la faveur du déconfinement, de nombreux espaces extérieurs ont vu le jour, comme ici, rue Hoche.



Vos démarches

- **Quotient familial** - calcul 29 juin > 31 août
- **Temps périscolaires** - inscriptions 29 juin > 31 août
- **Activités sportives Émis** - réinscriptions 31 août > 6 sept.
- premières inscriptions 7 > 11 sept.

Direction de la Communication - Juin 2020

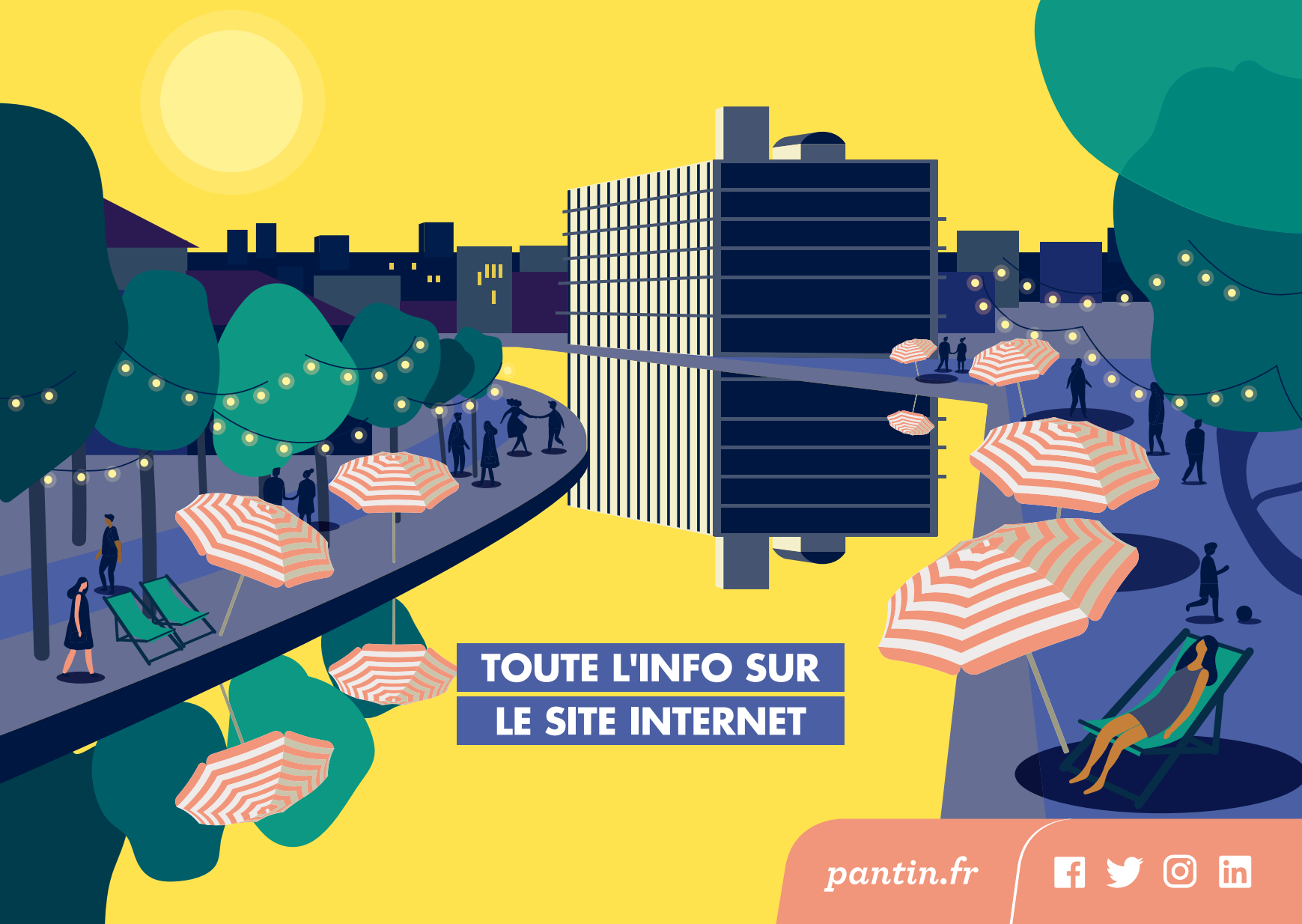
pratique.pantin.fr



Information
01 49 15 40 00

l'été en fête

DANS TOUTE LA VILLE



**TOUTE L'INFO SUR
LE SITE INTERNET**